

II. Les Enfants des autres : l'Education

L'Education (ah ! les jeunes d'aujourd'hui ! ah ! les profs !) ne fait pas forcément, ou plus forcément partie des sujets abordés au café du Commerce. Aujourd'hui, elle y est souvent remplacée par la sécurité, la politique internationale ou les conflits sociaux, quand ce n'est pas par des sujets beaucoup plus ludiques comme le Quinté + ou le Sport. Il semble, à vrai dire, qu'un certain fatalisme se soit instauré dans le débat public et que plus personne n'envisage sérieusement, au sein de l'Ecole ou plus largement en France, la restauration des fameuses « valeurs républicaines » dont beaucoup ne savent plus au juste en quoi elles consistent. Le rôle respectif de l'Ecole, des parents, de la famille ou d'autres acteurs éducatifs comme l'armée et les collectivités territoriales n'est pas bien clair et il a en tout cas considérablement évolué.

La confusion est générale entre l'Education et l'Instruction et elle est entretenue par l'appellation trompeuse du ministère de l'Education Nationale qui devrait bien, nous semble-t-il, reprendre son nom d'Instruction Publique pour clarifier les choses.

En ce qui concerne ledit ministère qui rassemble aujourd'hui plus de la moitié des fonctionnaires de l'Etat, il donne souvent à penser qu'il n'y a plus vraiment de pilote dans l'avion, que les structures y sont ossifiées et que les syndicats auront tôt ou tard raison de tout ministre qui prétendrait y insuffler une nouvelle politique. Le débat, si riche, sur la laïcité s'est plus ou moins réduit, comme peau de chagrin, à des discussions aussi intenses que pauvres en contenu au sujet d'affaires de port de foulard, laissant prudemment de côté d'autres sujets sans doute plus essentiels comme le contrôle des écoles privées ou le contenu de l'enseignement. A la résignation des parents répond souvent celle des enseignants. C'est qu'ils ont parfois le sentiment, comme beaucoup d'acteurs de la vie civique, que le législateur et les rédacteurs de circulaires s'acharnent à tracasser ceux qui essayent de faire, d'avancer, de prendre des responsabilités tout en protégeant objectivement les violents et les fauteurs de trouble. Attaqué à gauche comme à droite, le pédagogue du front, le poilu de l'Education Nationale finit par perdre courage, par trouver normales des choses anormales et il se raccroche désespérément aux vieux symboles sans pouvoir travailler à construire de nouveaux équilibres.

Pourtant, tout le monde s'accorde à reconnaître que les difficultés en matière d'éducation ont ou auront, de graves répercussions dans la société. Qu'il s'agisse de problèmes familiaux révélés par la déferlante des divorces, de l'oisiveté et des désordres dans les cités ou ailleurs, d'une orientation et de formations qui préparent parfois davantage au chômage qu'à l'emploi, du mal-être psychologique de nombreux jeunes, bien des difficultés remontent à un déficit éducatif.

Les maires ne sont pas les derniers à devoir assumer une partie assez large de toutes ces conséquences. C'est pourquoi ils ne peuvent que réfléchir, plus encore que d'autres, à quelques questions fondamentales. A quoi sert l'Education et qui concerne-t-elle ? Quels en sont, quels doivent en être les acteurs ? Selon quels axes majeurs faudrait-il la repenser ? Comment intégrer l'éducation dans la politique et la politique dans l'éducation ?

Ils doivent aussi contribuer, de leur mieux et sur leur terrain, à y répondre et c'est tout le sens de ces quelques pages.

Pourquoi l'Education ?

Cette question n'est évidemment pas nouvelle et fait partie des thèmes traditionnels de la philosophie pratique. Mais depuis cinquante ans, la société française n'a pas seulement réfléchi au sujet, elle a tenté de reconstruire son approche de l'éducation. En 1968, les étudiants eux-mêmes s'étaient déjà posé la question et avaient même tenté d'y répondre. Pour simplifier, ils l'avaient considérée comme une forme d'aliénation et les conséquences de cet élan critique se ressentent encore aujourd'hui.

Dans un certain sens ils avaient raison : l'éducation est en effet une forme d'aliénation, comme toute forme d'intervention extérieure dans le devenir de l'individu. Et l'imprégnation volontaire ou forcée par le milieu familial ou scolaire, le dressage intellectuel ou physique imposé par les grandes écoles ou, à l'époque, par l'armée, pouvait et peut encore être ressenti comme une forme de viol de la personnalité. La fameuse formule « il est interdit d'interdire » pouvait aussi se comprendre rétroactivement et non seulement en temps réel. Il « aura été » interdit de mettre au moule la jeune personnalité du citoyen, risquant ainsi de la contraindre, de la déformer, de lui faire subir un handicap définitif. Au temps des fleurs, l'idéal était de laisser pousser et s'épanouir librement la plante humaine, sans engrais, sans tuteur, sans produits phytosanitaires. Bien sûr, il n'a pas été facile ensuite à la génération soixante-huit tarde de rester cohérente avec elle-même et elle n'a pas manqué de nourrir en son sein, en contre-poing pourrait-on dire, de futurs fanatiques de la violence intrinsèque faite aux autres au nom d'une logique non justifiée, dans le style Gardes Rouges et Pol Pot. Robespierre, pas mort.

Elle n'en a pas moins marqué durablement le système social français, y laissant à la fois une contestation fondamentale de l'idée de contrat social et un utile rappel à l'idée qu'**en même temps que l'individu acquiert son autonomie de pensée, naît sa liberté.**

Aujourd'hui, trente-cinq ans plus tard, une génération a passé et comme toujours, le balancier a commencé à repartir de l'autre côté. Des frémissements apparaissent en sens inverse. Le normatif réapparaît et Prométhée n'est plus trop à la mode. Dieu réapparaît lui aussi et se voit même mis à toutes les sauces, en politique internationale comme dans les milieux intellectuels.

A l'Ouest comme à l'Est, la violence se développe dans les rapports entre les peuples. Mais la violence occidentale, au lieu d'être brute, fondamentaliste, évidente est devenue sélective, anonyme, presque éthérée à travers l'utilisation de vecteurs mécaniques qui ressemblent aux robots virtuels des jeux électroniques. L'impact des bombes, des boycotts, des missiles est pudiquement caché. L'hypocrisie de l'image doublée de l'hypocrisie des mots, règnent de plus en plus. On vend la violence éthérée grâce à une propagande efficace et généralisée, en la mettant au service de causes vagues ou paradoxales.

Le principe du mandarin se voit mis en application avec la « guerre propre ». Peu importe que des milliers de civils innocents ou de gens qui cherchent tout simplement à protéger leur indépendance politique meurent au loin sous les bombes et les missiles, sous l'effet des embargos et des épidémies ou dans des opérations de « police anti-terroriste » préventive ou non. Ce qui compte, c'est qu'on ait pas vu l'acte. Ce sont les avions, les chars ou les missiles de croisière qui ont tué, non les hommes. Les frappes létales sont invisibles et si l'on masque les conséquences, la guerre devient propre.

L'acte « terroriste », pratiqué aujourd'hui par les fanatiques islamistes comme par les peuples isolés, se caractérise au contraire par son caractère primitif qui présuppose la

barbarie. Car c'est bien la main et même le corps tout entier du ou de la terroriste qui répond de son acte, sans vecteur intermédiaire, balistique ou logistique.

La norme n'est donc plus la violence faite aux autres en dehors du Droit, c'est la façon de combattre et le succès ultime de l'action qualifiée de terroriste en cours d'exécution.

Que l'on légitime certains actes terroristes et pas d'autres n'a rien de nouveau. A part peut-être les Britanniques, qui se souvient que l'Irgoun, la Haganah, le groupe Stern ont été qualifiés des « groupes terroristes » au même titre que le Fatah ou le Hamas ?

Que la victoire lave la cause qui gagne n'est pas nouveau non plus. Ce qui l'est peut-être, c'est le manque de jugement et de cohérence, c'est la perte d'influence d'une philosophie de doute, de lumière et de justice au nom d'une « liberté » imposée de façon unilatérale comme la « citoyenneté » romaine, c'est la perte des repères internationaux, nationaux et locaux.

Or comment permettre à un public de garder ses repères, de juger également des choses égales, de mettre les événements en perspective et de résister à la propagande si ce n'est par une éducation adaptée au contexte actuel, une éducation de l'esprit critique et de la capacité de jugement étanche à la propagande et au déferlement d'information ?

Mais il n'y a pas que la mondialisation et les dangers des dérives violentes à l'échelle du globe. La même perte des repères existe aussi dans la vie quotidienne avec une démocratie de plus en plus formelle, un égocentrisme de plus en plus généralisé, un rapport de plus en plus unilatéral entre le citoyen et la société. Il est donc nécessaire de réinsuffler l'idée d'un contrat social, de mobiliser l'énergie de chacun pour qu'il apporte sa pierre à l'édifice social. L'une des clés de l'attractivité de la société américaine, c'est probablement son côté officiellement positif, optimiste et mobilisateur, son incapacité à douter d'elle-même, sa tranquille affirmation d'une foi contestable que son homologue « européenne » ne confesse qu'à mi-voix.

Enfin, le problème éducatif comporte un troisième volet, celui du drill, accepté dans de nombreuses sociétés mais instinctivement rejeté par ces amoureux précoces de la liberté que sont les descendants des Gaulois. L'instruction se contente d'expliquer, elle n'insuffle pas par elle-même l'action sociale, propre à une vie harmonieuse en société. Or c'est une tendance fondamentale de l'esprit française que de croire qu'il suffit de comprendre une chose pour en tirer les conséquences dans son comportement, comme s'il suffisait de comprendre qu'il est dangereux de boire avant de conduire pour ne pas le faire, d'être intelligent pour être capable de commander, de proposer un modèle social évolué pour que tous les autres pays l'adoptent.

Tel n'est pas le cas, pourtant : c'est bien par l'exemple quotidien vécu du comportement des parents, des amis, des supérieurs ou des politiques vécu au quotidien, par l'imitation et aussi par une forme de contrainte que le jeune prédétermine une partie de ses futurs comportements.

Il y a donc au moins trois problèmes éducatifs à résoudre pour armer convenablement le futur citoyen : lui apprendre à penser librement, assurer son intégration volontaire à la vie sociale, garantir un comportement social et non seulement une adhésion de principe à celui-ci.

Parallèlement au problème proprement éducatif, subsiste naturellement la dialectique de **l'instruction**, dans le temps et dans l'espace : comment rythmer, tout au long d'une vie scolaire et d'une vie tout court, l'acquisition des savoirs pertinents par rapport au citoyen,

à son métier, à son évolution, comment construire une réponse flexible aux besoins toujours changeants de la personnalité ?

Cette double obligation d'éducation, qui contient certes le volet enseignement mais est très loin de se réduire à lui comme on semble le penser aujourd'hui, est fondamentale pour l'avenir. Elle porte en elle, en effet, l'avenir de la société française tout entière et à travers elle, le maintien d'une société démocratique dans le monde.

S'imaginer naïvement que toute société ou pays démocratique aujourd'hui le restera nécessairement est en effet excessivement dangereux, comme l'histoire et l'actualité le prouvent abondamment. Pour nourrir en quelque sorte le progrès politique et pour garantir la consolidation durable des progrès politiques, l'éducation et non seulement l'instruction du citoyen reste essentielle.

Faute d'apprendre à beaucoup, de façon rationnelle, pourquoi se comporter, librement de façon sociale, la nécessité de se protéger contre le désordre risque de les conduire les citoyens devenus adultes à se laisser imposer, de façon irrationnelle, un système politique étranger à la tradition républicaine et laïque.

Ainsi, la question de l'Education est probablement au cœur des évolutions actuelles. Comment demander au citoyen comme au dirigeant politique de réagir sainement face aux défis auxquels il doit répondre, s'il est aliéné par une croyance fondamentaliste en son bon droit, s'il est incapable de percevoir les conséquences à long terme de ses actes, s'il agit en fonction d'intérêts qui ne sont pas ceux de la paix, de la justice et de la liberté de tous ? Il en va de l'éducation comme de la publicité ou de la communication. Lorsqu'on s'abstient de leur consacrer les budgets nécessaires, on s'aperçoit, aux résultats, qu'il aura fallu éviter les fausses économies. Mais il est alors souvent trop tard.

Ainsi, les répercussions d'un déficit éducatif ne manquent jamais de se faire sentir, à plus ou moins long terme. Perte progressive des valeurs et des repères, démocratie de plus en plus formelle et éloignée du peuple, confusion entre virtuel et réel ou entre libéralisme et liberté, violence contenue mais latente et toujours prête à se développer, relations internationales de plus en plus unilatérales. Et si nous constatons aujourd'hui, de façon de plus en plus évidente, tous ces effets c'est sans doute qu'un déficit éducatif est apparu et qu'il se développe un peu partout. Dès lors, il s'agit d'en déterminer les causes et de réfléchir aux moyens d'y remédier.

Des **évolutions fondamentales** et sans doute, de plus en plus rapides, ont eu lieu depuis 1968 et il convient de les prendre en compte. N'ayons garde toutefois de nous rappeler que l'humanité a ses constantes que l'on sous-estime toujours et que, dans le travail éducatif, toujours très lent à mettre en place, il faut éviter de créer des structures éphémères ou des programmes qui n'ont aucune chance d'être adaptés à des évolutions rapides et spectaculaires mais superficielles par rapport aux besoins stables du sujet.

C'est particulièrement vrai du contenu de l'enseignement.

Il est difficile de qualifier, sur un plan normatif, les évolutions, tant le principe de la langue d'Esopé, à la fois bonne et mauvaise dans son principe, semble leur être applicable et les conséquences en être encore mal évaluées.

La première d'entre elles semble être le déferlement de l'information et particulièrement de l'image, disponible pour tous grâce à un accès facile aux télévisions, à Internet ou au téléphone cellulaire. Cet accès devient de plus en plus universel et de plus en plus interactif.

Cette évolution est à première vue positive, tant au point de vue des apprentissages, de l'objectivité par la prise de connaissance de différents points de vue que de la puissance de recherche. Par contre, elle est limitée par le fait que chaque individu est difficilement capable de traiter en temps réel la masse d'informations disponible et que la pression du temps rend l'indispensable recul par rapport aux événements, aux opinions et à leur importance réelle, de plus en plus difficile. L'information se substitue de plus en plus à la réflexion, qui est alors implicitement supposée avoir eu lieu dans le chef de quelqu'un d'autre.

On assiste en quelque sorte à une « grande bouffe » de l'information. L'absorption généralisée, instantanée d'une grande quantité d'informations se substitue à la digestion lente, relayée, mûrie de nouvelles éparses et moins abondantes. Il y a aussi le choc des images et le poids des mots. Mais si le poids des mots n'a guère changé car il dépend essentiellement du talent des journalistes ou des propagandistes, le choc des images est devenu beaucoup plus violent grâce au direct et à la reconstitution quand ce n'est pas à la fabrication.

Conséquence directe de la marée quotidienne d'information à laquelle chacun se trouve confronté, la propagande coule aujourd'hui des jours heureux dans une sorte de festival quotidien de la désinformation. Le même bulletin d'information répété en boucle plusieurs fois par jour finit par donner un relief énorme à certains éléments d'information, par exemple le port d'un voile dans l'un des milliers de collèges français ou une intoxication alimentaire attribuée, à tort ou à raison, à telle ou telle cause. Il n'en faut pas plus pour déclencher, de façon volontaire ou non, de véritables psychoses à l'échelle d'un pays de soixante millions d'habitants voire à celle de l'Europe. L'emploi de tel ou tel terme pour désigner l'un des acteurs d'un conflit ou la diffusion d'une statistique sortie de son contexte, mettent immédiatement le politique sous pression. Redoutable responsabilité pour les journalistes, gouvernant hier des lectorats tranquilles de quelques milliers d'individus, aujourd'hui des audiences de millions de gens à l'affût d'un mot, d'une phrase, d'un chiffre.

Le système constitue une véritable bombe à retardement dès que les media se font piéger par un pouvoir politique qui n'est pas forcément totalitaire et l'on a pu constater récemment dans le cas de l'invasion de l'Irak à quel point des gouvernements dits démocratiques pouvaient berner leur opinion publique, quitte, une fois l'évènement passé, à justifier leur attitude avec un parfait cynisme. Une nouvelle profession y est née, celle des « spin doctors » très officiellement chargés d'intoxiquer la presse démocratique. Redoutables précédents que tout cela.

Seconde évolution : celle de la culture, prise au sens français, c'est-à-dire étroit du terme. On assiste depuis des années, probablement sous l'influence de la télévision, moyen de diffusion facile et imagé, à une sorte de lissage de la culture qui devient de plus en plus passive, de plus en plus standardisée, de plus en plus commerciale. Cela correspond-il à une démocratisation et le nombre gagne-t-il ce que le niveau perd ? Il est difficile de le dire, mais rien n'est moins sûr. Il y a bien sûr la « mondialisation ». Le néo-libéralisme vivant pour l'instant de beaux jours dans l'Europe des Berlusconi, où l'on semble même vouloir l'inscrire dans le projet de constitution européenne, une conception de la culture « commerciale » semble se généraliser. Ce qui se vend, ce qui justifie des budgets publicitaires élevés, est bon pour le peuple.

Il n'échappe évidemment à personne que le niveau général de cette nouvelle « culture » semble de plus en plus bas. Des *sitcom* aux *live shows*, les producteurs semblent à la recherche de ce qu'il y a de plus en plus quelconque mais surtout de ce qu'il y a de plus en plus simple, de plus descriptif et conformiste dans les mécanismes sociaux.

L'effet à long terme d'un tel matraquage est *a priori* préoccupant même si « le peuple » a de solides défenses, surtout quand il se combine avec la démolition programmée des citadelles culturelles, jugées trop coûteuses ou non rentables : service public, subventionnement des métiers artistiques ou des activités de création et de distribution culturelle.

Troisième évolution apparente : celle qui concerne l'âge. L'implication des jeunes, voire des enfants dans la « culture lisse » est assurée par démocratisation des media avec une information devenue totalement portable et non quérable. Ce qui choque, à juste titre, c'est l'accès direct des jeunes aux perversions pornographiques ou autres du système et, inversement, leur manque de protection contre les terribles effets de la pédophilie ou du tourisme sexuel. Mais le phénomène est beaucoup plus large : l'irruption directe d'un sujet par l'image ou du texte brut dans la vie quotidienne d'un jeune bien avant qu'un adulte, qu'il soit parent ou professeur, ait pu ou voulu l'y initier, est un fait majeur de société.

A travers cette irruption permanente, l'intervention directe des media dans l'enseignement mais surtout dans l'éducation est devenue incontournable : l'enfant ou le jeune se saisit d'une information bien avant d'avoir été, en principe, préparé à la recevoir et à la traiter. Ici aussi, le bilan de ce fait de société est difficile à faire car s'il peut traumatiser durablement le jeune esprit, il peut lui assurer en retour une garantie contre l'excès ou le manque d'éducation dans son milieu naturel, ou tout simplement contre l'ignorance.

On voit ainsi apparaître une fausse maturité : le jeune a pris en compte des faits, des réalités de la société mais sous une forme imagée, virtuelle, sans analyser les conséquences à l'image de ces enfants africains de douze ans pour qui manier la kalachnikov est encore un jeu au départ du coup, même si la mort est à l'arrivée.

La fameuse mondialisation est elle aussi entrée dans les faits : il est par exemple frappant de voir les jeunes habillés strictement de la même manière, en même temps, dans tous les pays du monde. Ont-ils pour autant tous la même chose dans la tête ? Ce n'est pas certain et le contraire, même, est vraisemblable. Leur degré d'éducation varie incontestablement beaucoup, non en fonction de la richesse de leur pays mais en fonction des principes éducatifs qui y règnent et de la présence des media se substituant à d'autres activités plus participatives comme les apprentissages culturels, artistiques et sportifs, le service national s'il en existe voire les mouvements de jeunesse. Dans d'autres pays, hélas, on assiste à l'enrôlement direct des plus jeunes pour les causes les plus discutables, comme en Afrique. Cela aussi, c'est de la mondialisation.

L'acculturation de pays à pays voire de continent à continent provoque des résultats intéressants. On assiste à la formation lente de cultures indo-britanniques, franco-africaines, germano-turques. Seront-elles durables ? Nul ne le sait. Mais elles devraient avoir en tous cas des conséquences sur les systèmes éducatifs en exposant à des tensions fortes et à la nécessité de découvrir des valeurs communes, des jeunes que tout sépare au départ mais qui doivent cependant vivre ensemble. On en voit un exemple en France à l'heure actuelle : l'acculturation d'éléments extérieurs venus du Maghreb, d'Afrique et plus récemment d'ailleurs s'opère par chocs successifs, chaque vague apportant sa petite couche de sable sur la plage.

Si la formation de néo-cultures peut être vécue, à la longue, positivement, il n'en va pas de même des dominations culturelles directes ou indirectes qui, venant à la rencontre de socles solides constitués au cours des siècles par différents peuples -le nôtre en particulier- ne pourront manquer de constituer à terme plus ou moins proche de redoutables germes de

conflits. Il en va ainsi de la proto-culture « européenne » qui propage, pour l'essentiel, des valeurs ou des pseudo-valeurs néo-libérales comme le libre-échange, la libre entreprise, la réduction des impôts, l'intégration à l'Alliance dite atlantique, la culture chrétienne. Cette proto-culture ne manquera pas d'entrer en conflit avec une ou plusieurs cultures nationales, plus cohérentes et mieux établies.

Il est en effet inévitable, une fois passée la période des ambiguïtés et des compromis mal compris par les non-initiés, qu'un choc majeur se produise entre des cultures beaucoup plus profondément ancrées qu'on ne le croit. Lorsqu'on voit les séquelles idéologiques du système soviétique qui n'a duré qu'un demi-siècle, qu'en sera-t-il de principes solides et plusieurs fois centenaires ?

Faudra-t-il mettre notre système éducatif en ligne avec des valeurs que beaucoup d'entre nous ne partagent pas, au nom des rapports de force et d'une majorité établie par ordre et non par tête ? La question reste ouverte et ce ne sont pas les nouveaux marxistes pour qui seul compte le libéralisme économique, qui y répondront.

Côté politique, on assiste à un affadissement progressif des systèmes politiques de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis.

Ces systèmes, en principe les plus démocratiques du monde, se voient progressivement minés par l'invasion de la politique spectacle, l'indifférence à toute considération à moyen terme, la généralisation d'une vision néo-libérale caractérisée par la phobie de l'impôt ainsi que le refus ou l'inaptitude d'une large partie de la classe politique à prendre de réelles responsabilités. Le désintérêt du citoyen pour la chose publique s'y généralise progressivement, les scrutins de plus en plus fréquents créent une illusion de démocratie mais les vrais débats se raréfient au profit de la politique spectacle et de la pensée ou plutôt de la non-pensée, unique.

La réapparition des militaires et des acteurs, représentants de métiers porteurs de mythe, dans la vie politique américaine est à cet égard un fait sur lequel il conviendrait de méditer, tant il est vrai que jusqu'à présent de nombreuses évolutions se sont amorcées outre-atlantique avant de venir se propager dans la vieille Europe.

Il en va d'ailleurs de même d'une caractéristique essentielle de notre civilisation actuelle, son matérialisme. Elle est en effet fondée principalement sur des critères économiques. Le citoyen y est de plus en plus perçu comme un consommateur, à un point tel qu'il « consomme » maintenant jusqu'aux services publics. Les mots de citoyen et de consommateur sont devenus presque synonymes comme en témoigne le ton des lettres adressées aux élus locaux. Les questions de principe n'y sont en effet jamais abordées, il s'agit essentiellement d'un niveau de service rendu, dont on s' imagine d'ailleurs naïvement qu'il pourrait être le seul à n'être jamais touché par l'évolution des prix. Une grande majorité des problèmes abordés dans les media tourne autour de problèmes de consommation. Mais ce qui est surtout significatif, c'est la manière dont ces problèmes sont abordés, c'est-à-dire sur un plan purement technique : ce qui est « mal », ce n'est pas de trop consommer mais de mal consommer.

L'archétype de l'homme consommateur, de l'*homo economicus* semble bien être caractéristique de notre époque. Le citoyen est d'abord un porteur de revenu, rebelle à l'impôt mais docile à la dépense, quelle qu'elle soit.

Son devoir est d'abord de consommer pour assurer (en principe) la richesse de la collectivité. C'est pourquoi la dépense publique est jugée stérile et critiquable mais le gaspillage privé, encensé parfois même encouragé par les gouvernants.

Le traitement du phénomène de l'obésité, par exemple, est assez significatif à cet égard. Sa propagation nous révèle que ce n'est plus le « système » éducatif qui dicte aux jeunes

leurs habitudes alimentaires. Ce sont les media, selon des normes commerciales. Mais la « réponse » qu'on y apporte nous montre elle aussi que les vraies questions ne sont pas posées. Quand la consommation débridée se transforme en une maladie de la richesse globale d'une société ou sert de prétexte à une autre hyperconsommation, n'y a-t-il vraiment que des questions techniques à se poser ?

L'obésité physique est visible, mais n'y a-t-il pas d'autres effets pervers, invisibles ceux-là, symptômes invisibles d'une inadaptation de l'éducation ?

Ainsi le souci de consommer, de « brûler » en quelque sorte le revenu tend à supplanter, pour ceux qui en ont les moyens, la véritable satisfaction des besoins développée dans la théorie économique. La consommation devient un quasi-devoir, se transforme en critère d'intégration à la société et s'étend aux services publics.

Dans ce processus galopant, la liberté est menacée. Liberté de consommer ou de ne pas consommer, liberté de choisir le développement durable plutôt que des réalisations éphémères, liberté dans les pays pauvres de refuser une loi du marché qui ne profite qu'aux puissants qu'on ne peut rattraper. Liberté de s'arrêter, de penser, se consacrer son énergie à autre chose qu'à gagner de l'argent pour accumuler du capital dans un nombre limité de mains. Le déterminisme du profit, c'est la liberté confisquée. Nous voici au cœur du problème de l'éducation, qu'on pourrait définir comme celui de l'acquisition et l'appropriation d'un gyroscope personnel, celui de la liberté individuelle.

L'idée que la détention du capital d'entreprise par la collectivité publique est nécessairement une mauvaise chose sous prétexte qu'il peut être plus mal utilisé qu'en des mains privées est discutable tant qu'il s'agit de gestion pure, encore que la gestion publique puisse toujours être améliorée. Elle devient par contre puissamment négative quand elle conduit à vouloir reproduire au niveau mondial une philosophie – essentiellement américaine – qui associe en fait l'emploi d'une force incontrôlée – le capital privé – à des intérêts politiques aussi douteux que difficilement identifiables. Elle est d'ailleurs fondamentalement contraire aux idéaux qui furent ceux de la révolution américaine.

Un grand principe de notre mode de pensée actuelle est en effet qu'on a toujours tort contre « les marchés ». En clair, une force irrationnelle, faite d'anticipations principalement subjectives et vaguement justifiées par quelques indices économiques relatifs, s'impose à nous. Mais si l'on y réfléchit, s'agit-il ici d'autre chose que de substituer – provisoirement semble-t-il – la violence économique à la violence armée dans les rapports entre les hommes ?

Le projet de constitution européenne est à cet égard révélateur. Ses promoteurs essayent d'y inscrire dans le marbre leur credo économique et de nier le volontarisme politique, librement exprimé par les peuples à travers les élus. Les constantes deviennent des variables, et les variables, des constantes. Et lorsqu'on confond court terme et moyen terme, moyens et buts, sujets et objets de la politique, liberté économique et liberté politique, n'est-ce pas la preuve qu'il y a un déficit éducatif ?

Dans les deux cas, on peut se poser la question d'une certaine absence collective de discernement, de jugement, de raisonnement et donc quelque part, d'éducation.

Tous ces problèmes, cependant, ne sont pas forcément nouveaux. Les plaintes sur le déficit éducatif remontent aux Grecs voire même avant et elles nous redonnent un certain optimisme tant il est vrai que si l'éducation est essentielle, la nature humaine reste ce

qu'elle est et qu'il est toujours temps pour l'individu, même peu ou mal éduqué, de redresser la barre s'il se trouve dans les conditions appropriées.

Et si les inquiétants déficits « civilisationnels » du « modèle » américain et de son avatar européen sautent aux yeux de chacun, il n'en reste pas moins que l'on n'a guère trouvé mieux jusqu'à présent. La raison pour laquelle ils gardent une certaine crédibilité, particulièrement le premier, c'est qu'il s'affirme sans complexes et qu'il s'accompagne d'un volontarisme financier et militaire fort.

En réfléchissant aux risques de ces modèles, ne redécouvrons-nous pas, tout simplement un retour, à savoir l'action d'une loi de l'oppression naturelle de l'individu par la Société, le Pouvoir. Percevant le danger, les modèles européens et américains ne feraient en somme que se débattre chacun de leur côté pour en sortir tout en s'engluant de plus en plus dans ce fatalisme anti-prométhéen qui nie la volonté politique ou la soumet à une volonté obscure, celle d'un dieu Baal non identifié : « les marchés », « l'économie », « la mondialisation » ?

Leur attitude vis-à-vis d'un « Terrorisme » institutionnalisé, perçu davantage comme une menace globale que comme une technique de nuisance et vis-à-vis de l'altermondialisme, leur évolution politique intrinsèque (néolibéralisme et technocratie budgétaire) ou dans leurs rapports entre eux (Otanisation de l'Europe), seraient finalement une expression du malaise et des contradictions internes de ces modèles sociétaux.

Ce qui est important, c'est probablement de détecter les dérives potentielles les plus importantes de ces modèles et de les parer en introduisant dans l'éducation les antidotes nécessaires afin de protéger, si l'on ose dire, la démocratie à la fois contre elle-même et aussi contre ses ennemis naturels. **Au-delà des buts naturels**, premiers si l'on peut dire, de l'éducation, **on pourrait donc trouver des objectifs spécifiques**, adaptés aux évolutions actuelles du système social voire à ses dérives.

Il existe donc dans l'éducation des fondamentaux, valables pour toutes les cultures et toutes les civilisations et répondant aux buts naturels et des variantes, visant des objectifs spécifiques. Ces ingrédients forment un cocktail dont la composition varie d'un pays à l'autre, ce qui tendrait à montrer que l'éducation est à la fois la résultante d'une culture et un contrepoint à celle-ci.

Allons ensemble, pour commencer, à la recherche des fondamentaux de l'éducation.

Le premier serait peut-être l'apprentissage du sens social car dans les sociétés les plus dépourvues d'instruction, ce composant constituait l'essentiel de l'éducation au travers de divers rites initiatiques en particulier, pour les hommes, l'intégration à la défense de la cité. Cet apprentissage s'est aujourd'hui largement effacé devant la prééminence de l'acquisition des savoirs bruts, à telle enseigne qu'en dehors des crèches et des écoles maternelles, il semble progressivement réduit à néant alors qu'il semblerait de plus en plus nécessaire dans des sociétés vulnérables.

Il ne s'agit pas seulement de lutter contre l'égoïsme naturel, de prendre connaissance de l'Autre et de le respecter mais de découvrir la hiérarchisation sociale et son utilité, sa relativité aussi.

Plus tard, cet apprentissage brut se raffine et se complexifie car il comporte deux facettes inséparables et contradictoires. Ce sont d'un côté l'acquisition d'un esprit d'indépendance et de liberté, de l'autre et en contrepoint, celui de la solidarité et de l'appropriation d'objectifs collectifs qui permettent une vie harmonieuse en société.

Cet aspect de l'éducation est principalement normatif et social.

Et puis il y a l'intégration, c'est-à-dire la nécessité de découvrir dans la personnalité de chacun les qualités et les dons à développer pour se valoriser et parvenir à trouver dans les meilleures conditions possibles un sens à sa propre vie sociale, son utilité sociale en quelque sorte. Où est ma place, où m'assumerai-je tout en rendant service ?

Cette découverte progressive ou soudaine suppose naturellement que le système éducatif soit organisé et coordonné car l'action positive sur en vue du développement d'une personnalité est une affaire complexe mettant en jeu différents acteurs éducatifs. La dominante est ici psychologique, elle relève de la sympathie mais aussi d'une technique, en tant qu'il est nécessaire de connaître les opportunités offertes par la société à l'épanouissement de tel ou tel ensemble de talents et de qualités.

L'équilibre semble caractériser l'ensemble de ces fondamentaux. Historiquement, la nécessité d'une éducation équilibrée, correspondant en quelque sorte à l'ambivalence de la nature humaine, a toujours été prônée et semble-t-il avec d'assez bons résultats : équilibre entre les exercices physiques et intellectuels, l'éducation normative et les apprentissages naturels, le développement des sensibilités artistiques et d'un esprit pratique et constructif. La dominante est ici le bon sens ou si l'on préfère, la formation du jugement

L'acquisition de ce guide de vie, de ce régulateur mental si utile est probablement l'un des éléments les plus difficiles à mettre en place dans le jeune esprit, si tant est qu'il ne soit pas dans une très large mesure inné. Il est donc fondamental que les éducateurs eux-mêmes en soient dotés.

Après le contenant, le contenu. Mais ce contenu réagit aussi sur le contenant de façon dialectique. L'acquisition des savoirs de base est donc aussi celle de la boîte à outils qui permettra de s'en sortir dans la vie.

Il s'agira d'un mélange : savoirs à dispenser ce qui est synonyme de programmes, pédagogie et exemple à suivre, qui sont synonymes d'éducation. C'est le moment-clé des savoirs éducatifs, celui où le maître, comme son nom l'indique, n'est pas seulement un professeur, un enseignant mais aussi un exemple vivant et le dispensateur des principes. C'est aussi là que l'élaboration de bons programmes est essentielle, avec des contenus pas trop mais suffisamment abstraits, suffisamment utiles dans la vie de tous les jours mais avec un soupçon de gratuité, structurants sans n'être que cela, attractifs pour l'élève mais aussi susceptibles d'avoir un effet à long terme sur son éducation.

Personnalisation, proximité du maître, motivation et indépendance de celui-ci, bien des conditions sont à assurer pour remplir ce beau programme, qu'une vision technocratique tend à ronger. Il faudra revenir à ce sujet sur les conditions de l'exercice du métier d'enseignant car elles sont essentielles à sa réussite.

Last but not least, il y a la formation du caractère : la nécessité de développer les qualités de courage, de ténacité, de constance mais aussi d'allant, de positivité est aussi claire pour l'individu que pour la société. C'est ici qu'intervient la notion d'équilibre éducatif car le corps est ici étroitement à l'esprit.

L'un des défauts, qui s'atténue progressivement mais lentement, de notre système éducatif, est de refuser la prise en charge réelle par l'éducation dite nationale des activités d'équilibre que sont les disciplines artistiques et sportives. Et lorsqu'elles le sont, elles sont contaminées par la méthode, bonne ou mauvaise, d'enseigner les matières dites scolaires. Qu'il s'agisse des horaires ou de la pédagogie, on fait du sport ou de la musique

comme si l'on apprenait les mathématiques ou la grammaire ce qui est bien évidemment un non-sens. Ce ne sont pas les « enseignants » qui en sont responsables, mais ceux qui orientent l'éducation ou plus exactement l'enseignement.

L'esprit d'équipe, essentiel dans la construction d'une vie moderne, est également un grand absent du système comme si l'individualisme naturel à notre peuple ne suffisait pas. L'expression artistique et l'expression corporelle sont pourtant des fondamentaux équilibrants et aussi rééquilibrants en ce sens qu'ils offrent à chacun une meilleure chance de se valoriser socialement.

Telles sont sans doute les constantes de l'éducation, qui ont elles-mêmes des dominantes dont on voit bien qu'elles rendent, par leur diversité et leur intensité, l'éducation impossible à assurer d'une seule main, à travers un agent unique tel que par exemple l'Education dite Nationale.

Mais le problème ne s'arrête pas là : la nécessité apparaît aussi de compléter ces fondamentaux éducatifs par un supplément rendu nécessaire par l'évolution du siècle. Nous avons vu qu'il présentait, ce siècle, des caractéristiques particulières auxquelles il faut bien répondre. Et y répondre, c'est mener au quotidien, sur le champ éducatif, un certain nombre de luttes.

La première de ces luttes concerne la pensée unique et vise la propagande et l'esprit moutonnier. L'antidote à ces maux semble bien en être la création d'un esprit critique affûté, particulièrement vis-à-vis des media. Ceux-ci sont en effet et seront probablement de plus en plus, dominés par des intérêts privés formant un oligopole mondial. Or l'expérience prouve que tout oligopole privé dérive en tout ou en partie vers la tentation d'un pouvoir politique, soit pour lui-même, soit en vue de s'approprier davantage encore de pouvoir économique. Et dans cette lutte, la déontologie journalistique ne pèse souvent pas très lourd. C'est pourquoi il est indispensable que les journalistes trouvent, dans leur auditoire ou leur lectorat, l'appui critique dont ils ont besoin pour résister aux pressions de plus en plus évidentes de leurs rédactions. Cela suppose bien sûr que ce public ait lui-même bénéficié d'une éducation à la critique.

La seconde lutte s'axerait peut-être contre l'incapacité à séparer le réel du virtuel, attestée par le retour des tendances au sexisme ou l'indifférence à des infractions graves, banalisées et surtout rendues en quelque sorte virtuelles par les media, qui transforment des crimes ou des délits en un spectacle quotidien, en alternance avec la fiction et avec le même relief. Réalité et abstraction, spectacle et drame réel, péripéties d'un téléfilm et incivilités courantes se confondent en un magma indistinct. Dès lors, renforcées par le comportement collectif, les déviations sociales ne sont plus très loin. Souvenons-nous que lorsque les régimes totalitaires ont voulu commettre leurs crimes, ils ont su à la fois affubler l'épouvantable réalité de noms abstraits et jouer sur le comportement collectif qui rend crédible la diabolisation des victimes. Et pourtant, ils ne disposaient pas de la télévision !

C'est précisément contre cette difficulté à assumer le réel qu'il faut lutter, et pour cela, rééquilibrer l'enseignement et, plus largement, l'éducation, en les rendant moins abstraits et donc en y intégrant le vécu, l'exemple, la mise en situation.

A cet égard, le sport –surtout collectif- est un vecteur important car il permet de canaliser la violence- le réel- sans l'évacuer totalement et systématiquement de l'éducation, ce qui n'est pas une solution.

L'autre problème est que si le contenu de l'enseignement se développe trop, il aura tendance à supplanter l'éducation. Ce défaut typiquement français conduit à affaiblir dans

une certaine mesure la Nation, en développant chez ses membres le goût de la spéculation aux dépens du sens pratique, dans un contexte international très concurrentiel où c'est une attitude pragmatique et réaliste permet de marquer des points. A l'époque d'une France puissante et sûre d'elle-même, le luxe spéculatif nous était autorisé. Aujourd'hui, c'est différent et l'idéal serait de garder l'un tout en le tempérant par l'autre.

Il y a enfin la lutte contre l'obsolescence du savoir mais aussi celle du savoir-vivre en société. Les mutations rapides, non seulement de la technologie mais aussi des rapports entre états ou nations tendent à rendre l'action politique moins pertinente, moins crédible, moins efficace aussi. Comprendre la « mondialisation », l'« Europe », le « terrorisme » et surtout les mettre en perspective, les relativiser, ce n'est pas forcément facile. Or, nous assisterons probablement dans les prochaines décennies à de nouveaux bouleversements technologiques et politiques. Alors, suivant les sujets, la tentation du repli sur soi, de la fermeture réapparaît. Les croyances magiques dans les seules vertus du marché, de la « société civile » ou même en l'inspiration de Dieu dans la politique réapparaissent elles aussi nouveau et peuvent générer des comportements irrationnels.

C'est pourquoi, moins que jamais, l'éducation doit être considéré comme un « paquetage » défini, un baluchon qu'on emporte avec soi à vingt ans dans la vie et qui ne changera pas.

Le bon côté des techniques actuelles, c'est qu'elles offrent d'immenses possibilités non seulement à une formation, mais à une éducation continue au bénéfice de chacun d'entre nous. Encore faut-il que le système éducatif ne paralyse pas ce potentiel de développement, qu'il devienne en quelque sorte modulaire. Il s'agira donc de construire les bases d'une volonté et d'une aptitude à apprendre, à comprendre, à agir en permanence.

En face de l'évolution et de ses conséquences, il peut y avoir des réponses – ou le silence. Et les réponses peuvent être spontanées ou structurées : elles représentent, soit un coup de grisou de la société qui laisse exploser le gaz accumulé, soit la mise en œuvre d'une politique répondant à un complexe d'interrogations et de besoins sociaux.

Voici une trentaine d'années, l'évolution du siècle se faisait déjà sentir et une première secousse ébranlait le monde de l'enseignement, dans une tentative pour remettre en cause les cadres de la société et de l'éducation, redécouvrir une nouvelle société.

C'était soixante-huit et il est sans doute utile de réfléchir d'un point de vue éducatif à sa significatif et de risquer un bilan de l'aventure soixante-huitarde en tant qu'elle reflète une tentation toujours présente dans l'histoire de l'éducation, celle du savoir qui suffit en lui-même à éduquer.

Les retombées, encore sensibles aujourd'hui, de cette éruption sociale nous incitent aussi à nous demander ce qu'il est advenu depuis des différents acteurs traditionnels de l'éducation, pour en arriver à la situation actuelle.

Survivants ou héritiers de la vague de 68 qui se manifesta aussi ailleurs qu'en France sous d'autres formes, sont-ils toujours présents, et quelles réponses apportent-ils à pour préparer à la vie de citoyen aujourd'hui, faite à la fois de constantes humaines mais aussi de nouveaux défis, d'évolutions du milieu ambiant ?

Soixante-huit, ou la tentation du savoir éduquant, c'est un *flash-back*. Comme d'autres pays la France a vécu, dans les années soixante-huit, un vaste mouvement ayant pour épice le milieu étudiant et impliquant, plus largement, l'intelligentsia du pays. A ce titre, il a largement influencé la vision citoyenne sur la fonction éducative, aussi est-il intéressant d'en rappeler quelques traits et de réfléchir à ses conséquences.

Telle la langue d'Esopé, la vague soixante-huitarde, version française d'un mouvement mondial, a eu de bons et de mauvais effets. Aujourd'hui nous pouvons observer sa laissée sur la plage de l'éducation, cette fameuse plage qui était sous les pavés.

Elle a eu l'immense mérite de nous obliger à remettre en question d'anciens principes éducatifs contraignants, souvent chauvins, figés, normatifs et qui avaient survécu au dernier conflit mondial.

L'esprit du mouvement était sans doute profondément marqué par la situation étudiante et celle de la société française et aussi par l'esprit français. Celui-ci se caractérise entre autres par un désir fondamentaliste d'indépendance politique mais aussi par une croyance profonde au primat de l'intelligence dans les activités humaines. Conçue comme une qualité et non seulement une faculté présente en plus au moins grande quantité dans l'escarcelle génique de chacun, l'intelligence – encore faudrait-il la définir et l'apprécier - justifie, en France, à peu près tout. Ainsi, la critique justifiée concernant l'insuffisance en politique, l'irresponsabilité, le manque de caractère et bien d'autres choses encore se voit souvent opposer un « Oui, mais il (ou elle) est brillant(e) » entraînant l'absolution.

Dans l'exercice de la sélection sociale pour l'accès au pouvoir universitaire, économique, scientifique, militaire, politique, cette tendance a inévitablement pour conséquence le principe du mandarinat : les examens voire les concours à caractère intellectuel sont considérés comme le critère essentiel des capacités. L'expérience, les qualités humaines, l'aptitude à résoudre des problèmes concrets, le talent et l'habileté manuelle se trouvent reléguées au second plan. Le sort des carrières se trouve généralement jeté avant 25 ans voire plus tôt puisque l'intelligence n'est pas censée évoluer avec l'âge. Les contacts de la future intelligentsia (au sens français du terme) avec les catégories de la population les moins favorisées par ce type de sélection sociale sont rares et sa compréhension de leurs problèmes, plus rare encore. Le problème n'est pas principalement social, il est intellectuel et dans un certain sens plus grave. De ce fait en effet, seuls certains sont réputés capables de concevoir ce qu'est le bien public, dont ils ont l'intelligence absolue. La technocratie est en germe dans cette attitude.

C'est un peu contre tout cela, sans doute, que les soixante-huitards ont voulu réagir : opérer un retour sur soi, contester le principe même qui faisait d'eux de futures élites, remettre l'éduqué au centre du système éduquant, faire de l'objet un sujet. C'est ce qui a donné à ce mouvement à la fois sa grandeur et sa faiblesse, issue d'une contradiction interne. C'est ce qui a causé son manque de crédibilité par rapport à l'extérieur et en particulier de la classe ouvrière qui existait encore à l'époque et y voyait un mouvement de nantis. Mais c'est par là aussi qu'il était éclair d'intelligence – on y revient encore – pour remettre en cause les mandarinats et justifier toutes les libertés.

Le volcan intellectuel, le cône bien symétrique et discipliné a explosé, lançant des bombes dans toutes les directions et répandant des laves brûlantes sur ses flancs.

Le monde étudiant est parti à la découverte du penser et du faire, de l'idéalisme, du collectif « brut » et sans intermédiaire. Il a proposé des hypothèses optimistes : il est interdit d'interdire, le peuple et les jeunes trouvent tout seuls leur chemin grâce à l'auto-organisation et à l'auto-gestion, la personnalité s'auto-construit.

Pourtant, soixante-huit n'a nullement atteint le principe inusable des concours ou des examens. Il a par contre semé des germes libertaires dans de nombreux milieux et entre autres affaibli le système éducatif. Mettant en cause l'autorité enseignante, il l'a un peu privée de sa légitimité, non à enseigner mais à éduquer. Il a répandu l'idée qu'on pouvait, en permanence, tout contester, que l'éducation pouvait être autonome et que l'on pouvait s'éduquer soi-même par la seule instruction, que l'enseignement était suffisant. Selon les idées de l'époque, qui ont laissé des traces durables dans la pensée de la gauche d'aujourd'hui, l'éveil de l'intelligence chez l'individu est en quelque sorte strictement parallèle et proportionnel à celui de sa responsabilité.

Par contre, dans cette démarche, l'idée qu'il faut respecter des équilibres entre les influences éducatives de la famille et des structures sociales, entre les facultés et les qualités de l'individu, entre la valorisation de l'expérience et de l'enseignement dans l'éducation, cette idée fut plus ou moins bannie ou tout au moins absente.

Soixante-huit a-t-il, au moins en partie, rempli une partie des objectifs qu'il se proposait : rendre le système d'enseignement français moins mandarinal, plus ouvert à toutes les couches sociales, plus démocratique, porteur de davantage d'opportunités professionnelles ?

Non, sans doute : la redoutable stabilité d'un système d'enseignement devenu un état dans l'Etat et un gardien autoproclamé du temple de l'éducation, a fini par l'emporter. Le conservatisme des programmes, le manque de vision internationale, la prétention à dire le vrai sans le contrôle des utilisateurs contribuables, la gestion aberrante des moyens financiers et humains ont de beaux jours devant eux. Le racisme interne envers les enseignements techniques, la répulsion envers les partenaires obligés que sont les entreprises, les collectivités territoriales, les associations de parents et surtout l'incapacité totale à tirer, au plus haut niveau, les conséquences du fait que l'enseignement n'est qu'une partie de l'éducation alors que le plus modeste des maîtres le sait d'expérience, sont toujours largement répandus. Quant au mandarinate, il se porte toujours très bien, merci, il n'est pas près de se remettre en cause et l'échec scolaire est toujours au rendez-vous.

Tout n'est pourtant pas mauvais, loin de là, dans le service français de l'enseignement mais son lien avec l'éducation est de plus en plus ténu, ce qui est d'ailleurs à mettre au débit des politiques et non de l'Instruction Publique, comme devrait en fait s'appeler ce service public. L'enseignement élémentaire fonctionne plutôt bien, le niveau général d'instruction – pour ceux qui en bénéficient – est plutôt bon et puis il y a les lycées d'élite, les grandes écoles, les enseignements privés ou dépendant d'autres ministères, bref tout ce que les soixante-huitards voulaient abolir et qui fait toujours prime sur le marché.

Le modèle soixante-huitard est rapidement mort de ses propres excès : l'impérialisme intellectuel, la dictature du « peuple », la violence affichée et l'adhésion à un maoïsme déjà moribond en Chine sans qu'on le sache à l'extérieur. Et quarante ans plus tard, la laissée de la vague soixante-huit tarde s'avère donc plutôt négative au plan éducatif.

Le déficit éducatif

Mais le vrai problème n'est pas là : alors que le pilier « enseignement » de l'éducation se voyait soumis par la vague soixante-huitarde à un traitement peut-être salutaire mais aussi redoutablement déstabilisateur, les autres piliers de l'éducation,

les sources d'où proviennent le flux éducatif qui forme –ou déforme- chacun d'entre nous, les éléments du moule social, ont connu de profondes évolutions.

Quels sont ces piliers et que leur arrive-t-il ?

Le premier pilier, ce sont sans doute la religion et les philosophies. Quoiqu'on puisse en penser, il n'a jamais été et il ne sera probablement jamais possible d'exclure la religion de l'éducation. Dès le plus jeune âge elle introduit en effet des normes, des réflexes sociaux originaux et différents d'une religion à l'autre. Elle participe souvent à l'enseignement, généralement avec la bénédiction de l'Etat. Or, paradoxe vivant de notre civilisation, au moment même où l'on voit aujourd'hui certains chefs d'état dans des pays démocratiques prétendre agir sous l'inspiration de Dieu, l'influence religieuse est, au plan éducatif, battue en brèche par un matérialisme galopant. Cela ne concerne d'ailleurs pas seulement les religions chrétiennes. Cela vaut aussi pour d'autres religions du Livre, en Orient et en Extrême-Orient et bien entendu dans les anciens pays socialistes où le trop-plein d'idéologie se voit aujourd'hui substituer le déficit plus ou moins total de cadres normatifs.

Cette situation durera-t-elle ou non ? Nul ne le sait.

Mais, l'humanité toujours besoin de causes à défendre, il est à craindre, comme l'évolution actuelle le prouve hélas, que faute de maintenir à l'Ouest une politique qui soit dictée par autre chose que le dollar ou l'euro, le retour à l'idéal se fasse à travers l'intolérance et les idéologies combattantes.

Ce qui est certain c'est que dans le monde et en France en particulier, plusieurs générations de jeunes auront perdu une composante essentielle de l'éducation. L'acquisition à travers la philosophie ou une religion modérée, véhiculées à travers l'école ou la famille, de principes indispensables à un futur équilibre social manque. Ce déficit touche naturellement, en priorité, les déracinés culturels. Nouvelles générations nées en milieu culturel étranger sans retour en arrière possible, accompagnés dans leur nouvelle vie par des guides ne connaissant pas le territoire et ses règles, ils sont un peu comme ces diasporas qui ont perdu l'essentiel de leur territoire. Il leur faut reconstruire à travers le mythe une personnalité qui peut n'avoir qu'un rapport assez lointain avec l'original. Comment s'étonner dès qu'ils se raccrochent désespérément aux repères qu'on n'a pas voulu leur donner et qu'on leur reproche toujours : la recherche de l'argent facile pour accéder à la citoyenneté à travers la consommation, la religion qui était celle de leurs pères mais pas la leur ou des coutumes qui n'ont pas cours dans le pays où ils grandissent mais dont le caractère sexiste séduit les jeunes gens.

Le rôle des religions et de la philosophie dans l'éducation est tellement indispensable que les vrais laïcs que furent les hommes politiques radicaux du début du siècle avaient prévu une plage dans les horaires scolaires pour en permettre l'enseignement.

De fait, la présence de la religion à l'école ne doit pas être confondue avec l'existence d'un secteur scolaire privé dont l'essentiel est constitué par les écoles catholiques sous contrat

Or l'enseignement catholique, hier largement présent sur le « marché » de l'éducation élémentaire, s'en désintéresse de plus en plus et banalise son enseignement qui s'assimile assez souvent à une éducation de classe, en privilégiant l'enseignement secondaire et surtout supérieur, plus « rentable ».

Dans ce contexte, il est parfaitement envisageable, dans la vision même qu'en eurent les promoteurs de l'école publique, de ne pas exclure de celle-ci toute forme d'éducation philosophique ou religieuse, ouverte et contrôlée.

La laïcité ouverte et attentive s'est hélas vue substituer, jusqu'à présent, un dangereux ersatz qui prétend, au nom de principes mal compris, exclure de l'éducation publique toute ouverture réelle. Elle favorise indirectement ce qu'elle prétend combattre et se rapproche en quelque sorte du réflexe des successeurs d'Atatürk lorsqu'ils combattent un Islam suspect d'intégrisme : couper les têtes qui dépassent. Ce serait plutôt drôle, si les conséquences n'étaient pas ce qu'elles sont. En réduisant par exemple le problème de la laïcité chez nous à celui du foulard islamique, on néglige totalement des influences beaucoup plus pernicieuses sans doute, et plus menaçantes à court terme. Elles se nomment matérialisme ambiant, perte totale des principes et de l'esprit de citoyenneté, absence d'esprit critique par rapport à la propagande voire même retour en force de l'esprit de croisade. La laïcité, ce n'est pas l'absence de religion ou un réflexe conditionné vis-à-vis d'une religion du Livre non dominante en France, c'est le souci du détachement et de la neutralité, de la liberté en un mot, par rapport à n'importe quelle idéologie dominante, qu'elle soit ou non d'essence religieuse.

Les mouvements de jeunesse, même si leur présence n'est pas aussi massive dans l'éducation qu'elle le fut dans l'après-guerre, ne sont pas absents de l'éducation. Mais si les mouvements à caractère confessionnel plus ou moins marqué marquent le pas, le recul de ceux qui s'inspiraient d'une idéologie laïque ou politique est très net.

Les clubs à caractère principalement sportif ont connu une évolution différente qui les rapproche d'entreprises commerciales à caractère écologique.

Le grand acteur dans ce domaine reste le scoutisme à caractère confessionnel « soft » : Scouts de France pour l'essentiel et Eclaireurs unionistes. Ils démontrent l'intérêt constant du public parental pour une éducation à la fois ouverte sur différents mondes (social, naturel, collectif) et modérée dans ses principes.

Après le goupillon, le sabre. Mais est-ce ainsi qu'il faut l'exprimer ? Le service national, suspendu à la va-vite par le président Chirac sous les applaudissements contenus de la gauche, n'avait pas pour seule vocation le maintien à disposition de classes d'âge éventuellement utilisables pour des aventures coloniales ou autres. Dans un pays d'immigration forte, il avait une fonction essentielle d'intégration et d'éducation des jeunes générations masculines, d'apprentissage professionnel, de mélange social et ethnique. Ce qui a été largement passé sous silence, il remplissait une fonction initiatique : le fait d'avoir fait son service militaire permettait au jeune homme de se considérer comme intégré à la société.

En supprimant d'un trait de plume ces différents rôles sans les redistribuer à qui que ce soit, on introduisait un vide sidéral dans la représentation sociale et il était parfaitement logique que, livrés eux-mêmes, les jeunes aient recours à d'autres rites, souvent moins orthodoxes, pour tenter une intégration dans une société très largement dominée par les valeurs de l'argent. Faut-il y voir l'origine du retour, dans certains milieux issus de l'immigration, à des pratiques machistes ? Cela n'est pas sûr mais rien n'interdit de le penser.

Il aurait été possible de faire évoluer le service armé vers un véritable service national voire international, mais cela n'a pas été fait, tant la hâte démagogique et technocratique, une fois de plus, s'est substituée à la réflexion.

Troisième pilier de l'éducation : **la famille**. Comme en attestent sur le terrain l'état-civil, la multiplication des permanences d'assistance familiale, l'explosion des demandes de logement social ou les problèmes scolaires, la famille subit depuis quelques lustres une véritable révolution. S'il n'est nullement impossible de bien élever ses enfants dans une

famille recomposée ou même séparée, sans parler de l'évolution des couples homosexuels, il n'en reste pas moins que l'exercice est plus difficile en milieu familial stable qu'instable. Les périodes de tensions, de séparation ou de rupture, comme les enseignants et les mères le savent bien, génèrent chez de nombreux enfants un stress qui a souvent et parfois durablement, des conséquences scolaires voire sociales et psychologiques importantes. Le fait est que dans la génération actuelle des parents beaucoup estiment avoir, en ce qui concerne leur bonheur personnel, le droit à une deuxième voire à une troisième chance et l'on ne voit pas cette tendance s'inverser à court terme. Pour autant, cela ne supprime pas la nécessité d'un cadre stable et du respect de la société dont tout jeune a besoin pour construire et développer harmonieusement sa personnalité.

Or, la justice et le système social sont actuellement bien en peine d'apporter des solutions à cette situation. Ils ne peuvent que limiter les dégâts dans le cadre de la loi et le débat porte beaucoup plus à l'heure actuelle sur l'élargissement des droits des parents que sur les remèdes à apporter aux situations difficiles des enfants, qu'ils soient orphelins, en rupture de parenté ou en difficulté. Cela n'empêche d'ailleurs pas, le paradoxe étant une spécialité bien française, d'entendre à nouveau parler des maisons de correction que même le second empire avait abandonnées !

En ayant supprimé *de facto* les internats, y compris publics, en rendant l'adoption « nationale » pratiquement impossible, en compliquant à l'envi par une véritable diarrhée administrative et un budgétarisme aveugle la tâche de tous ceux qui cherchent à aider les enfants en déficit d'éducation, on fait très probablement fausse route. Combien de temps faudra-t-il pour s'en apercevoir et corriger le tir ?

Quant au **monde enseignant**, il voit déferler sur lui la résultante de toutes ces évolutions. Nombriliste et souvent superficielle, la classe politique se contente généralement d'en prendre acte quand elle ne les accélère pas, généralement sans prendre la peine d'une réflexion sérieuse assistée par des scientifiques ou des experts du domaine social. Abusé par le titre ambitieux mais sans rapport avec la réalité d'Education Nationale, le public peut légitimement s'imaginer que les enseignants pourraient, sous la houlette d'une administration aussi pléthorique que surannée, porter une part toujours plus importante du poids énorme de l'éducation des jeunes dans une société bourgeonnante et évolutive, investie par les media, mondialisée et donc soumise à toutes les influences.

Paradoxalement, le pouvoir n'a rien trouvé de mieux, face à cette impossible responsabilité des enseignants, que de leur imposer davantage de contraintes et moins de moyens d'assistance pour la partie éducative de leur mission, tout en ne changeant rien, ou à peu près rien, à leur statut. Comment dès lors s'étonner que les héritiers des fameux hussards noirs de la République soient victimes d'un mal-être profond qui se traduit inévitablement par la perte du moral de la troupe, l'enfermement dans des logiques craintives, l'agressivité face au monde extérieur. S'ils ne rejettent pas, bien au contraire, leur part de mission éducative, ils tentent avec raison d'expliquer à un monde rendu sourd par l'obsession de la consommation qu'ils ne sauraient être les uniques responsables, l'unique pilier du temple de l'éducation qui doit impérativement en avoir plusieurs, car il se fonde sur l'ensemble de la société.

Pas plus qu'un temple ne saurait tenir sur un seul pilier, l'éducation ne saurait s'appuyer sur un seul acteur, le ministère du même nom, lui-même miné par différents maux qu'il faudra bien traiter un jour.

Pour que l'éducation vive et se renouvelle il faudra donc, inévitablement, lui trouver ou lui retrouver des appuis solides à travers des principes parfois nouveaux, parfois oubliés.

Qu'on se penche sur l'échec de 1968, fulgurance d'un optimisme mais aussi levain des libertés éducatives ou qu'on fasse un bilan systématique de l'état des piliers de l'éducation, on en arrive à la même conclusion : il faudrait maintenant reconstruire.

La situation française, pour n'être pas originale en Europe, est en effet profondément révélatrice d'un déficit éducatif, que soixante-huit n'a pas su enrayer. Elle est un puissant révélateur de nos manques et des faiblesses structurelles qu'il faudrait corriger, si nous voulons rendre le modèle français compétitif, agressif dans la lutte d'influences internationale. Dans la comparaison avec nos voisins européens, il nous faudra dès lors justifier notre manière de faire, sans attendre comme aujourd'hui que la prétendue excellence française s'impose d'elle-même à vingt-quatre autres pays.

Au terme de ce petit parcours nous savons déjà que, plus que jamais, une éducation est nécessaire, que ses fondations traditionnelles sont durement secouées par le temps mais surtout par un comportement politique au fil de l'eau, irréfléchi, prisonnier des mots davantage encore que des idées.

Nous savons aussi que l'élan soixante-huitard, non seulement n'a pas réussi à secouer le joug mais a contribué à focaliser le débat sur l'instruction publique « à la française » et non sur le véritable sujet, une éducation adaptée au nouveau siècle et conçue en fonction de ses caractéristiques nouvelles.

Soixante-huit, pas plus que la Sorbonne vilipendée par Rabelais, n'a réussi à substituer la tête bien faite à la tête bien pleine. Quant à l'instruction publique, elle ne saurait devenir l'unique bête de somme du système, qui risque de s'effondrer sur le chemin, laissant là son précieux fardeau.

Or l'éducation est un système complet, un acte social complexe qui renouvelle et brasse constamment la société sous peine qu'elle s'étiole, dépérisse ou se déforme et l'outil, qui s'use et doit assurer sa tâche en relation avec la demande du marché, doit nécessairement s'adapter. L'éducation n'est pas une simple tâche technique déléguée à un ministère plus ou moins monopoliste qui fait semblant de l'être. Elle est un ensemble d'actes qui concourent à assurer l'entrée en société d'un jeune. Les coordonner, assurer leur meilleure adéquation possible au but poursuivi, contribuer à leur évolution en fonction de l'évolution de la société, est une fonction essentiellement politique, capitale dans l'avenir d'une nation ou d'un groupe de nations.

Dans cette optique, il nous faut donc maintenant, pour avancer, nous demander comment hiérarchiser les besoins d'éducation au niveau de l'ensemble de la société : besoins constants, indépendants des temps mais aussi besoins plus particulièrement induits par l'époque actuelle.

En bref il s'agit d'essayer d'établir le **bon cahier de charges** du citoyen, qui ne saurait être le seul produit des réflexions des inspecteurs de l' « éducation nationale » même s'ils peuvent et doivent y être associés, mais un travail de nature politique débouchant sur la définition d'un certain nombre de missions d'éducation

Et ce cahier de charges une fois établi, il faut se demander qui peut en assumer l'exécution et comment parvenir à répartir, précisément, les fonctions éducatives en s'aidant des dominantes (normatives, psychologiques, pédagogiques ou autres) de chacune d'entre

elles. Cela revient à nous demander **comment répartir les missions** entre les acteurs de l'éducation, qu'ils soient traditionnels et incontournables, comme la famille et l'École ou de nouveaux venus, issus des mouvements nouveaux que sont la mondialisation, la décentralisation ou l'accès populaire aux media.

Le cahier de charges de la fabrique du citoyen

Il s'agit de répondre, en quelque sorte, à la question : sur quels principes se construira l'éducation de demain et quelles missions devront être imparties, collectivement ou séparément, aux différents acteurs de l'éducation ?

Parce que l'être humain naît et se développe, lui-même, dans les trois dimensions du corps, du cœur et de l'esprit, l'éducation se doit d'abord, sans doute, de rechercher constamment des équilibres. Equilibre pédagogique, grâce un dosage équilibré des disciplines sans que les plus abstraites soient systématiquement favorisées aux dépens des autres. Equilibre des apprentissages, les arts et les sports ne devant pas être considérés comme des loisirs ou une occupation résiduelle du temps. Equilibre entre le développement des sens et des sensibilités, aussi : les sensibilités visuelles ne sont pas forcément à privilégier par rapport aux autres, car on crée ainsi une culture du pur visuel qui n'est pas sans inconvénients.

Tout au long du parcours éducatif, le dosage des apprentissages et des exercices ne doit pas être laissé au hasard des possibilités financières ou techniques mais être véritablement l'expression d'une politique de l'éducation impliquant plusieurs acteurs et non un seul. Il n'est pas préjudiciable en effet et même souhaitable que plusieurs acteurs éducatifs travaillent au même but, au lieu d'un seul qui prétendrait à un monopole et ne peut que s'asphyxier progressivement, dans son incapacité à prendre en compte toutes les dimensions du problème.

Parce que l'être humain est par essence grégaire et que sa dimension sociale se renforce chaque jour par la densité de population et dans l'espace-temps, l'éducation se doit d'être sociale. Elle implique un apprentissage social qui comprend diverses facettes : morale, culturelle, historique, religieuse ou philosophique. Elle concerne nécessairement tous les acteurs éducatifs parce que chacun d'entre eux est partie intégrante de la société. Or l'un des problèmes que l'on vit au quotidien, c'est un déphasage constant entre les différents acteurs sociaux : les uns colportent une morale normative et traditionnelle tandis que les autres –et parfois les mêmes à travers des services différents- en professent une autre, de type paternaliste ou caritatif.

Dans tel ou tel Conseil Général, par exemple, on verra à la fois les services sociaux protéger voire financer systématiquement certains auteurs d'incivilités tandis qu'à l'autre bout de la chaîne les dirigeants de la même assemblée territoriale entonneront un discours ultra-sécuritaire. **Il est pourtant indispensable que la morale inculquée à travers le système éducatif soit cohérente avec celle qui perfuse dans l'intervention publique et si possible privée.** Ici aussi, une coordination apparaît indispensable. Sans cette coordination en effet, la perte de repères du jeune en éducation est assurée, puisque la main droite de l'éducation ignore ce que fait la main gauche.

Il est également important de souligner que la morale de l'éducation doit être une morale en action qui insère, comme on dit, le jeune dans la société et ne se ramène pas à un apprentissage théorique de principes, dans le style de l'« instruction » civique dispensée

en école. **La question de la vraie nature de la laïcité française sera donc posée, parce qu'elle est essentielle, de même que celle de la restauration d'une vraie philosophie à l'école, dès le collège.**

L'éducation doit aussi constituer une boîte à outils pour la vie, en construisant chez chaque individu une pensée rationnelle, indépendante, pratique, assurant la capacité de juger des choses et notamment de la politique. L'école du bon sens doit constituer une capacité de résistance aux mouvements collectifs irrationnels, une capacité à construire et à maintenir sa liberté. Mais ce n'est pas seulement une garantie de libre arbitre qu'il faut construire. Il s'agit aussi d'assurer le rapport de l'homme futur et de son milieu, lui-même en évolution. A partir de là, il faudra distinguer le milieu extérieur et le milieu sociétal et intégrer dans l'éducation les éléments nouveaux de ces milieux par exemple l'écologie, l'espace intersidéral, la médiatisation populaire, la mondialisation de l'économie. **Mais il faudra aussi garder ce qui est constant, le rapport sociétal de l'homme à l'homme et le faire durablement comprendre.**

Le côté enseignement « pur » ne doit évidemment être, ni surestimé, ni sous-estimé. Aussi l'éducation est-elle aussi étroitement associée à une formation, qui s'efforce de dispenser les savoirs pratiques vraiment utiles dans une économie en évolution de plus en plus rapide et d'assurer la capacité à évoluer tout en se raccrochant au passé. L'humanité est une continuité et s'il n'y a pas de lien, on perd du terrain par rapport au but recherché. En même temps la modularité doit être incluse au départ, soit qu'elle suppose une évolution forte dans le degré des connaissances, soit au contraire qu'elle s'oriente au fil de la vie vers des savoirs spécialisés. C'est pourquoi aucune hiérarchisation ne doit exister suivant le type de formation dispensée. Le « technique » ou le « professionnel » n'est ni meilleur ni pire que le « général », il répond simplement aux besoins ponctuels de telle ou telle population de jeunes et peut être utilement complété, plus tard, par d'autres enseignements ou formations, de façon totalement souple.

Ainsi, le problème se pose d'une orientation, qui assure la cohérence optimale avec le réel et la vie des entreprises et des administrations, en amont des débuts du travail. Cette orientation doit se faire en fonction des intérêts des jeunes et des employeurs, non d'autres corporations, quelque méritantes qu'elles puissent être. Elle ne peut se faire qu'en associant l'ensemble des acteurs de l'éducation et, au-delà, des utilisateurs. **Davantage encore que tout autre élément d'éducation, l'orientation ne saurait être inféodée à l'un d'entre eux : comment pourrait-on exclure les parents, les administrations et encore moins le monde des entreprises d'un acte éducatif qui les concerne au premier chef ? L'orientation est en effet un acte éducatif puisqu'elle donne un sens au volet professionnel de la vie, qui en est un élément essentiel.**

L'esprit d'entreprise enfin, est nécessaire pour que la France ne soit pas, dans les prochaines décennies, un pays en peau de chagrin qui se fixe à lui-même pour objectif de n'être plus qu'un petit morceau d'Europe. **Et si l'acquisition du sens de la solidarité reste fondamentale, celle d'une pulsion orientée vers la créativité, le désir d'en vendre le produit et de construire une communauté économique ne l'est pas moins.**

Il est frappant de constater que l'économie française se développe essentiellement au niveau de grandes entreprises qui peuvent être, dans une certaine mesure, assimilées à des administrations. Le déficit de création est par contre important dans les PME/PMI, qui nécessitent pour démarrer et opérer dans de bonnes conditions la

collecte préalable d'un capital suffisant et l'alliance du sens pratique et du savoir-faire technique, sans oublier une capacité de conviction et de dialogue importante. Toutes ces qualités, l'éducation devra contribuer à les forger.

Bien sûr, un citoyen qui ne travaille que pour le profit n'est plus un citoyen, puisqu'il est déterminé de l'extérieur, aliéné en quelque sorte. Aussi l'esprit d'entreprise ne saurait-il être assimilé à la croyance magique en un nouveau dieu Baal, le Marché, que certains cherchent aujourd'hui à répandre.

Il est donc indispensable, au travers du processus éducatif, de créer un mélange d'esprit d'entreprise et de clairvoyance dans l'usage des biens économiques.

Pour assurer la mise en œuvre de ce cahier de charges, il y a **les acteurs de l'éducation** ; ils sont là pour répondre à la question « qui doit éduquer ? »

Les acteurs, ou l'acteur ? Pluriel, ou singulier ? Pluriel, bien sûr. Un équilibre avait fini par s'établir en France, sur une base laïque, entre les acteurs de l'éducation : armée de conscription, école laïque, école privée ou confessionnelle c'est-à-dire pour l'essentiel, catholique ; famille traditionnelle et mouvements de jeunesse.

Mais, sous l'effet redoutable de l'idée (plus que de la pratique d'ailleurs) d'un monopole éducatif de l'éducation nationale le débat a surtout porté, dans les dernières décennies, sur qui ne devait pas éduquer. On a retrouvé sur la liste de proscription les prêtres catholiques, bien sûr mais aussi les élus locaux, acceptés comme financeurs mais suspects *a priori* de toutes les turpitudes. Il y eu l'armée, suspecte elle aussi quoique émanation de la Nation, de vouloir fabriquer de la chair à canons ou de sentir le cuir de bottes potentiellement totalitaires. Puis venaient les entreprises, représentantes supposées du patronat exploiteur et aussi l'Étranger, européen ou non, qui pourraient menacer la langue nationale et mettre fin à l'exception culturelle. Pour fermer la marche les parents, systématiquement et officiellement exclus de l'École publique en-dehors de quelques vagues chambres d'enregistrement, au nom du mot tabou de « pédagogie » qui les rend incompétents, donc indésirables.

L'immense majorité des enseignants de terrain est pourtant particulièrement consciente du rôle essentiel de la famille et se plaint même du déficit éducatif énorme créé par l'évolution sociale et auquel on leur demande de remédier dans des proportions manifestement excessives.

Si l'École en tant qu'institution peinait et peine toujours à traiter ladite famille en tant que partenaire, l'équilibre et l'association de ces deux piliers survivants se fait localement car la France est aussi le pays du système D, lequel contribue puissamment à compenser ce que nos institutions et nos organisations ont de rigide et de mécanique.

Les acteurs traditionnels de l'éducation ont été, nous l'avons vu, affaiblis et d'autre part, dans l'éducation française, ils cohabitaient sans réelle coopération. Qui plus est, ils sont maintenant menacés ou tout au moins concurrencés par de nouveaux acteurs en émergence. Lesquels et peut-on penser à d'autres, encore dans les limbes ?

Les media, on l'a vu, n'ont pas besoin d'autorisation pour faire irruption dans l'éducation des jeunes...ou des moins jeunes. Qu'il s'agisse de culture générale ou, plus rarement, de pédagogie en ce qui concerne des enseignements structurés sur des chaînes ou des postes spécialisés, la prétention à éduquer est là. Mais il n'y a aucun projet intégré à un dessein éducatif global. A quelques exceptions près, comme ARTE, les responsables des chaînes

télévisées croient tranquillement en l'innocuité des messages qu'ils véhiculent, ils ont bonne conscience. Pourtant, la puissance des media est énorme, entre autres parce qu'ils maîtrisent l'image et le son, les deux vecteurs essentiels de la communication. Cette puissance ne fait qu'augmenter, grâce à la démocratisation des terminaux et des senseurs, en particulier internet et le téléphone mobile. Quant à la presse écrite, elle est sans cesse menacée par l'apparition de nouveaux vecteurs.

Les media maîtrisent un ressort essentiel de l'éducation, l'instinct d'imitation. Ils gouvernent la mode et fournissent, par définition, l'information brute ou supposée telle. Formellement ou non, ils gouvernent largement l'éducation d'aujourd'hui ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte en consultant l'emploi du temps du jeune ou de l'adulte moderne.

Le service public, qui borne une norme morale collective et neutre, y est encore présent, mais pour combien de temps encore ? L'idée que les media ne sont qu'un commerce parmi d'autres est de plus en plus répandue, peut-être parce qu'elle provient d'un pays, les Etats-Unis, où le dieu des Chrétiens est toujours une référence morale plus ou moins obligatoire, y compris pour les gens les moins recommandables. **Quoiqu'il en soit, il paraît aujourd'hui impossible de ne pas faire passer les media et particulièrement la télévision et la radio, du statut d'acteur sauvage ou amateur de l'éducation à celui de sociétaire.**

Bien évidemment les media sont organisés, trop organisés peut-être. Il est en effet dans leur nature d'avoir une tendance à la concentration, probablement du fait qu'il s'agit d'une véritable industrie, de plus en plus caractérisée par des investissements très lourds et rapidement obsolètes. Cette concentration va nécessairement de pair avec les ambitions effrénées de quelques-uns et une pression toujours accrue sur la déontologie des journalistes.

En dehors d'un service public de plus en plus menacé par les conceptions marchandes de la politique actuelle et parfois même à côté de lui comme en Italie, se sont ainsi formés d'impressionnants empires dont les intérêts « purement » commerciaux se transforment nécessairement un jour ou l'autre en intérêts politiques en vertu d'une sorte de loi de la transmutation universelle entre le politique et l'économique.

Les collectivités territoriales sont, depuis longtemps, un partenaire de l'éducation mais, contrairement aux media qui sont un peu le Cartouche du monde éducatif, elles en sont la Cendrillon. Dévouées et actives, elles financent déjà l'essentiel de l'infrastructure et des services jusqu'à l'université, une bonne partie de l'enseignement privé sous contrat et la plupart des nouveaux services mis en place. Mais contrairement à ce qui se passe dans la plupart des autres pays européens, elles n'administrent pas le personnel enseignant. Cela a naturellement pour conséquence de rendre le ministère concerné, au fil des années, administrativement beaucoup trop lourd et surtout de le détourner de ses missions principales. Le Mammouth fait de moins en moins illusion et seule sa taille le fait encore respecter.

Le deuxième volet de l'action territoriale action est constitué par sa présence dans le domaine artistique.

Dans un domaine globalement délaissé par le Ministère de l'Instruction Publique qui n'y exerce le plus souvent qu'une activité nominale, elles assurent l'essentiel de l'enseignement musical, une grande partie de celui des beaux-arts et subventionnent un réseau associatif important qui relaie leur action comme les associations pour les musiques actuelles ou les MJC.

Enfin, et c'est peut-être la partie la moins apparente de leur action, elles interviennent très largement au niveau de la petite enfance et du secteur dit périscolaire, un mot qui à lui seul reflète toute une vision des choses. Les centres aérés, par exemple, se sont considérablement développés et s'ils ont aujourd'hui une gestion essentiellement occupationnelle, ils ont très probablement une vocation éducative. Aujourd'hui elle est encore dans les limbes mais demain elle sera essentielle car elle est étroitement associée aux familles et aux apprentissages non scolaires.

Qu'il s'agisse des Régions, des Conseils Généraux, des établissements publics de coopération intercommunale ou des communes, personne n'imagine plus aujourd'hui de voir l'éducation « tourner » sans les collectivités territoriales. Proches des gens car dirigées par des élus, disposant de fonctionnaires formés et de moyens financiers importants. Elles attendent de voir leur rôle éducatif enfin étendu, reconnu et organisé.

Pensons aussi aux entreprises. Voilà encore un partenaire souvent traité en ennemi. Elles assurent pourtant, surtout dans l'enseignement supérieur mais aussi dans l'enseignement professionnel de qualité, un rôle essentiel, principalement à travers l'action éducative des Chambres de Commerce. **Mais, dans un pays où les principaux dirigeants politiques, généralement issus de la haute administration ou formés pour en faire partie, se proclament libéraux, voire ultras, l'intervention de l'entreprise dans l'éducation sent encore le soufre. Quel paradoxe !**

Qu'on le veuille ou non, le gros de la population a vocation à vivre de son travail dans l'économie privée. Il est donc absolument essentiel que, d'une part, l'entreprise connaisse les contraintes de l'éducation, en apprécie le prix et traite avec respect l'énorme investissement que représente l'éducation de chaque futur salarié. Mais il faut aussi que, non seulement les formations mais l'éducation tiennent compte du futur milieu au sein duquel une femme ou un homme vivra une très large partie des heures de sa vie.

Admettre le monde de l'entreprise dans le club de l'éducation, ce n'est pas éduquer et former au service des patrons, c'est créer et stimuler chez les jeunes l'esprit d'entreprise, la capacité à créer ensemble au service de la vie économique, l'esprit pratique. Plus tard dans le *cursus*, c'est encourager la créativité et la recherche appliquée, la coopération entre l'Université et l'Entreprise qui est absolument indispensable à une nation évoluant en milieu mondialisé.

L'entreprise, ce n'est pas nécessairement le patron seul et rien n'empêcherait qu'elle soit représentée, dans le monde de l'éducation, par l'ensemble de ses composantes : personnel, patronat et syndicats, mettant ainsi fin à un tabou ou plutôt à l'existence d'une réserve indienne.

Il y a aussi les mouvements de jeunesse et les associations éducatives très diverses : les noms des Clubs Léo Lagrange du Centre International des Glénans, de l'UCPA viennent immédiatement à l'esprit mais il y en a infiniment d'autres.

L'exploitation positive du concept d'aventure a toujours été un élément indispensable d'une éducation équilibrée puisqu'elle modélise en quelque sorte la vie en environnement semi-protégé tout en lui donnant un puissant pouvoir d'attraction et en faisant appel au côté positif de la socialisation. Cette attractivité n'a jamais échappé aux régimes totalitaires qui ont toujours fait des mouvements de jeunesse des vecteurs privilégiés de leur idéologie. Dans leur sillage, certains partis politiques ou certains courants d'idées

intégristes ont fait de même, laissant flotter un fort parfum d'endoctrinement autour d'une formule qui a pourtant d'immenses mérites que sut découvrir Baden-Powell.

Aujourd'hui, et après quelques années de gloire après la dernière guerre, les mouvements laïcs ont assez fortement régressé si bien que les mouvements d'inspiration chrétienne tels que Scouts et Eclaireurs occupent l'essentiel de ce créneau. Il est d'ailleurs intéressant de se demander pourquoi. Serait-ce par hasard parce que l'activité sportive, écologique ou sociale privée d'une composante philosophique ou religieuse solide a du mal à séduire durablement les jeunes ou leurs parents, mettant en évidence le caractère nécessairement global d'une éducation ?

Il y a aussi l'immense monde associatif non spécialisé et en particulier les associations sportives, qui réalisent un formidable travail éducatif, font face à de nombreuses difficultés et améliorent sans cesse leur performance. Il conviendrait que ce monde bénéficie d'une réelle reconnaissance et voie son image devenir moins ludique et plus éducative.

Toujours est-il qu'aujourd'hui ces relais éducatifs qui ont subi dans les dernières années de fortes mutations comme la féminisation ou l'affirmation d'une vocation sociale, restent toujours bien vivants et souffrent davantage d'une crise de l'encadrement que du manque d'appétence du public. Ici aussi, la culture ambiante du 100% sécurité, tout en voulant bien faire, fait de redoutables ravages. Elle impose en effet un professionnalisme qui pèse nécessairement et lourdement, trop lourdement peut-être, sur les épaules du monde associatif.

Un dernier groupe des acteurs de l'éducation pourrait être globalement perçu comme celui des « francs-tireurs », individuellement peu significatifs mais qui finissent ensemble par représenter un apport important au système éducatif, à la fois en termes numériques et aussi en apportant une salutaire diversité au devenir social des jeunes générations et une utile contribution au maintien de cultures autonomes.

Il y a d'abord les Autres Ministères qui apportent généralement des établissements d'éducation intégrés dans leurs milieu comme les lycées agricoles, maritimes ou militaires. Ces établissements sont importants en ce sens que dans des cultures locales ils peuvent se révéler essentiels, en particulier les institutions liées à la mer. Certains d'entre eux sont prestigieux et apportent une image forte à l'ensemble du système éducatif français quant ils n'influencent pas directement notre culture tout court, en formant des réseaux.

Pourquoi négliger cet aspect ? Il est très important car la constitution d'un maillage social est un acte d'éducation essentiel et les associations d'anciens des grandes écoles jouent chez nous un rôle sous certains aspects comparable à celui des clubs britanniques.

Il y a ensuite les établissements à composante internationale privée (lycées à sections internationales) ou publique (écoles françaises à l'étranger ou lycées internationaux en France) et aussi les établissements intégrant une formation culturelle ou sportive.

Il y a enfin les établissements animés par des confessions autres que catholiques.

Tous ces acteurs de l'éducation existent déjà, que leur rôle soit ou non formalisé. Ce sont en quelque sorte les acteurs de demain. Mais on peut penser qu'un véritable réseau éducatif national, au service d'une politique qu'il faudra bien un jour concevoir et définir de façon globale, pourrait utilement s'appuyer sur quelques futurs éléments. Cela pourrait se faire un peu à la manière de l'astronome qui sait déjà par ses calculs qu'une planète ou une constellation existe, avant même de

l'apercevoir au télescope. Et cette constellation, elle pourrait bien être formée des acteurs éducatifs d'après-demain.

Premier intervenant : la Nation ou, pour les fédéralistes, l'Europe ou ses avatars. Entité abstraite, elle a néanmoins toujours été présente dans l'éducation à travers le service militaire puis national, aujourd'hui suspendu. Le principe en a toujours été, indépendamment des considérations militaires, que tout jeune doit plus ou moins gratuitement un certain nombre d'années à la Nation, années qui contribuent à son éducation en tant qu'elles l'intègrent à la société, sanctionnent cette intégration et, le cas échéant lui apportent une formation. Dans certains cas, on exploite une compétence qu'il possède déjà. Cet échange social, pour imparfait qu'il soit, était absolument fondamental jusqu'à l'avènement de la technocratie marchande puisqu'il incarnait en quelque sorte le contrat social et l'idée de Nation pour la partie masculine de la jeunesse. Ce système était suranné pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce qu'il ne concernait que la moitié de la nation française. Ensuite, du fait de considérations techniques propre à l'évolution des armées et de leur rôle stratégique. Enfin, parce que le service majoritairement armé ne correspond plus idéologiquement et objectivement à la situation internationale du moment. **Qu'il ait fallu pour autant jeter le bébé avec l'eau du bain et suspendre *sine die* le service national est probablement une erreur dont on ne fait qu'entrevoir les conséquences et qui n'est que marginalement réparée par la création de la réserve citoyenne et l'existence d'un service européen. A terme plus ou moins lointain, il serait sans doute souhaitable d'envisager la création d'un service civil universel qui pourrait servir de « premier étage » à une réserve volontaire de défense française ou européenne.**

L'idée que la Nation et non seulement l'Etat au travers de l'Education Nationale, puisse en tant que telle être absente du contrat éducatif paraît en tous cas indéfendable.

Une deuxième évolution semble nécessaire, c'est celle de la philosophie en action. Aujourd'hui, certains défendent encore l'idée d'une laïcité à la fois intraitable et défensive. **Pourtant, dire qu'à l'Ecole il ne doit pas être donné de cadres normatifs, c'est en quelque sorte prétendre que l'homme moderne peut être à la fois dynamique, constructeur, pacifique, écologiste sans être guidé pendant son éducation et après, par d'autres principes moraux extérieurs et qu'il y aurait des millions de Prométhée dans notre beau pays et sur la Terre en général.**

L'expérience prouve malheureusement que ça ne marche pas et que l'école publique accuse un déficit qui n'a rien à voir avec le professionnalisme des enseignants, précisément parce qu'ils ne sont censés être que des enseignants.

En France, il a été possible d'éliminer le normatif de l'Ecole. Au lieu de lui réserver une place normale au sein de l'école publique on l'a confiné, sous sa seule forme religieuse et aux frais du contribuable, dans des établissements privés qui évoluent souvent vers des écoles de classe.

Qui plus est, la place grandissante de l'Islam dans la vie courante risque de rendre cette semi-hypocrisie franchement dangereuse car l'utilisation d'une langue peu répandue dans les réunions de prière alliée aux préjugés et à la méconnaissance de cette religion s'allient pour susciter craintes, incompréhensions et pour risquer de faire prospérer le communautarisme qu'on est censé combattre. Dans cette situation où est, d'un point de vue éducatif et global, le progrès ? Pourtant, dans la vie internationale, les religions, accompagnées de leurs excès, continuent à prospérer. Il faut donc croire que l'humanité,

jusqu'à nouvel ordre, ne saurait s'en passer et qu'en conséquence l'éducation doit les prendre en compte tout en ouvrant d'autres portes pour une prise en compte du normatif dans l'éducation. Comment, c'est toute la question.

Nier ce problème ou compter sur la providence divine pour le résoudre est une attitude « magique », non raisonnable. Ce qui est probablement raisonnable, c'est d'envisager une philosophie en action, c'est-à-dire, suivant un peu le modèle du « Cercle des poètes disparus » et aussi, tout simplement, des anciens Grecs, d'avoir une conception nouvelle de l'enseignement philosophique. En quoi doit-elle consister, c'est encore difficile à dire. Ce qui est certain, c'est que la philosophie enseignée à l'Ecole ou ailleurs ne doit plus être une matière à bachot pour les plus âgés mais au contraire une philosophie vivante et ouverte, enseignée et répandue par des maîtres bénéficiant d'une formation pédagogique de haut niveau, dans un esprit beaucoup plus large, dans un langage beaucoup moins abscons et par rapport à un public beaucoup plus large lui aussi. Cette deuxième tendance devrait inévitablement se faire jour d'ici une dizaine d'années, car elle correspond à un profond besoin. Encore faut-il l'aider à se dégager de la gangue des habitudes et des préjugés.

Troisième intervenant possible de l'éducation : l'International. Il y a l'International institutionnel bien sûr mais aussi l'International en quelque sorte non structuré, plus important sans doute pour l'avenir de la majorité des citoyens. Depuis des siècles, le cursus universitaire se faisait dans les universités de différents pays, produisant des élites d'un niveau culturel remarquable. Les programmes européens d'aujourd'hui ne font que redécouvrir – il n'est jamais trop tard pour bien faire- ce qu'est l'Université qui par essence, dépasse les frontières. Mais ces programmes, auxquels on peut ajouter, pour faire bon poids, quelques lycées internationaux ou binationaux et partenariats divers, ne concernent malheureusement qu'un nombre proportionnellement très faible de jeunes, tout comme des enseignements linguistiques réellement efficaces, c'est-à-dire ayant pour but la maîtrise d'une langue et non un vernis « culturel » de nature généralement théorique et inadaptée à la majorité des élèves.

En fait, l'irruption de la dimension internationale dans l'éducation d'un jeune peut aujourd'hui se faire très tôt et elle marque d'une certaine manière, notre civilisation. La fameuse « mondialisation » intervient dès le plus jeune âge à travers les media, à travers l'immigration, à travers les événements. Est-elle pour autant un élément structurant ? On peut en douter, car le choc culturel non préparé est plutôt un élément bloquant, une préparation à des conflits qu'autre chose. Il ne se fait pas dans la paix mais dans le débat plus ou moins violent, quand ce n'est pas dans l'esprit des croisades.

Par contre des voies restent ouvertes à une mondialisation positive, qui là aussi ont souvent été empruntées par d'autres dans le passé et le sont, depuis toujours, par les îliens ou les nationaux des petits états, contraints depuis toujours de sortir de leur cocon pour mener à bien leur propre éducation.

Ainsi, le service civil à l'étranger, la découverte de la mère patrie pour tous les Français souvent oubliés qui vivent au dehors de l'hexagone, le service volontaire ou non dans les ONG, une coopération potentiellement beaucoup plus large et beaucoup plus intense avec les autres nations ou régions francophones font partie de cette entrée en International. Ce type d'actions a vocation à être pris en compte dans une éducation et de nombreux jeunes, d'ailleurs, se tournent spontanément vers lui.

L'Europe est aujourd'hui un espace évocateur pour beaucoup, qui considèrent que le concept de Nation a plus ou moins vécu, que le grand est nécessairement meilleur que le plus petit et qu'il faudrait essayer de concurrencer aux Etats-Unis tout en adoptant plus ou moins les mêmes principes de vie. L'état est mauvais, vivent les régions européennes dans une Europe chrétienne!

Par contre, même en supposant que cette conception soit pérenne, force est de constater que l'idée d'un état fédéral où l'on communiquerait en anglais, ne semble pas enthousiasmer les foules françaises à qui d'ailleurs on ne pose guère la question.

Quelle place réserver dans l'éducation à la « régionalité » qui se caractérise principalement, qu'on le veuille ou non, par sa langue ? Doit-on mettre le basque, le rhéto-romanche, le breton, le corse, l'alsacien, le catalan, le flamand au vestiaire comme le français ou l'allemand jugés « non rentables » par les sectateurs de la culture commerciale ? Doit-on, au contraire, s'en servir pour marginaliser au contraire la culture des nations, la réduisant progressivement à une coquille vide ?

Il serait en tous cas incohérent de continuer à faire ce que nous faisons en France, c'est-à-dire de cultiver l'incohérence. Comment appeler autrement le fait de brader l'héritage international et francophone de nos aïeux et d'envisager de gaieté de cœur une sous-culture vaguement anglophone pour nos descendants tout en continuant à tenir en lisière nos cultures régionales et à priver nos enfants de leurs richesses culturelles, que ce soit en France métropolitaine ou d'Outre-mer.

La question reste posée mais en ces temps d'inconséquence elle peut le rester longtemps avant que l'on envisage d'y répondre, tant l'obsession des critères économiques reste aujourd'hui prégnante dans notre mode de pensée.

Bien évidemment il existe des limites à l'intervention et à l'interaction des différents acteurs de l'éducation. Elles sont pour l'essentiel constituées d'une part par les fondements moraux de notre République et d'autre part, par le bon sens.

En matière éducative, ces fondements sont essentiellement le respect de la personne humaine et de sa liberté. L'égalité des droits devant l'éducation, une laïcité ouverte s'en déduisent pour former le socle de nos valeurs. Mais le bon sens doit lui servir naturellement de contrepoint, lorsqu'au nom des principes fondamentaux, on en vient à soutenir des raisonnements absurdes du genre « mieux vaut l'absence de valeurs que des valeurs professées par quelques-uns » ou encore « le monopole éducatif est par définition la meilleure des choses ».

En d'autres termes il n'existe pas que des fondements moraux à l'éducation, il existe aussi des fondements pratiques que dicte, précisément, le bon sens. Ainsi, l'interaction nécessaire entre les différentes influences de différents acteurs, le recours conjoint aux traditions et à la découverte des chemins de pensée, l'absence de hiérarchisation des valeurs entre métiers manuels, intellectuels ou combinés, l'apprentissage de la discipline de travail mais aussi d'un égal respect pour tous les acteurs de l'éducation.

Il conviendra de s'en souvenir au moment où il s'agira de rassembler les différentes pièces du puzzle, pour essayer d'en faire un ensemble cohérent.

Notre réflexion nous amène à formuler une série de principes.

Le premier, c'est que **l'éducation est un problème beaucoup trop vaste et fondamental pour être réservé aux spécialistes**. En d'autres termes, la question éducative dépasse largement le « problème » de l'éducation nationale ou pour mieux dire, de l'Instruction

Publique. Elle constitue une problématique politique permanente, au sens propre du mot, bien éloignée des simples réformettes « techniques » qui se succèdent depuis des années.

Le second, qui s'en déduit, est que **c'est le gouvernement qui doit organiser et, justement, gouverner l'éducation** et non, après avoir délégué ses responsabilités à une administration spécialisée, se laisser en fait gouverner par elle. Le mammoth est un pachyderme sauvage, l'éléphant un pachyderme éduicable et qui doit trouver un cornac d'une autre trempe qu'un simple ministre.

Aussi **le rôle des politiques est-il d'organiser et de structurer dans le temps et dans l'espace l'interaction les différents acteurs de l'éducation** pour qu'ils façonnent, à tout instant, de façon optimale l'avenir de chacun mais aussi celui de la collectivité nationale.

L'Instruction Publique joue dans ce système un rôle essentiel mais qui est loin d'être unique, *a fortiori* exclusif.

Ce rôle est d'autant plus essentiel que l'évolution sociale rend nécessaire le passage d'un certain nombre de relais d'un acteur éducatif à l'autre. **A une nouvelle vision sociale doit répondre une instruction publique rénovée**, qui assure des missions précises sur lesquelles nous reviendrons et non un fardeau général et trop lourd pour elle.

Au total c'est une véritable stratégie de l'Éducation au service de l'Homme qu'il s'agit de faire naître.

Au fil des siècles, un certain nombre de principes souvent transformés en poncifs ont traversé l'éducation, des Grecs à Alain en passant par Montaigne et Rousseau. Mais il est temps, au moment où le système éducatif français devra, bon gré mal gré, être confronté à une forme de compétition internationale, de remettre certaines pendules à l'heure. Qu'est-ce au juste qu'une éducation au service de l'Homme, peut-on se demander aujourd'hui ?

Peut-être s'agit-il d'abord d'**une éducation équilibrée**. Le débat entre les influences et les écoles de pensée doit être animé et contrôlé, non escamoté ou confisqué. Le principe même de l'éducation étant de préparer à la vie, toute éducation d'esprit communautariste est à bannir, ce qui ne veut pas dire que les principes religieux ou philosophiques doivent être bannis de l'école commune, bien au contraire

Ce doit être, ensuite, en termes sociaux, **une éducation diversifiée** où les représentants de la famille, de la collectivité politique, des employeurs publics ou privés peuvent s'asseoir à une même table que les pédagogues professionnels pour participer à la construction et la gestion de l'éducation : plusieurs solides tuteurs valent mieux qu'un seul.

En troisième lieu, ce devrait être **une éducation globale** qui fasse une part égale aux disciplines du cœur, de l'esprit et du corps de façon à permettre à chacun de s'exprimer, de se valoriser et de progresser. Une éducation ne devrait pas privilégier abusivement les facultés abstraites, ce qui ne saurait que déboucher vers un élitisme d'autant plus trompeur qu'il n'est pas à première vue financier.

Enfin, en termes pédagogiques, cette **éducation** devrait être **efficace** et préparer à tous les métiers de façon égale, sans privilégier par principe certaines filières comme par exemple celle de l'enseignement général. Car ce qui importe, c'est que chacun ait des chances équivalentes de trouver dans la société un emploi où il puisse s'épanouir et contribuer au bien-être général. La concertation éducative doit permettre dans ce domaine une autre vision des choses, dépassant les préjugés éducatifs. L'éducation agit en effet sur le tissu social tout comme celui-ci doit assurer un « retour » à l'éducation suivant un processus dialectique.

Il s'agit en fait et pour résumer, de ressusciter l'idéal de l'honnête homme mais en le rendant accessible à tous, à tout moment et par tous les moyens.

Les 4 piliers de l'éducation

Parmi tous les acteurs de l'éducation, faut-il en privilégier certains ? Oui, sans doute car tout jeune arbre prospérera mieux avec plusieurs tuteurs bien répartis qu'avec un seul.

Plus profondément, le **temps** est un facteur essentiel de l'éducation. Temps réel, pourrait-on dire, quand il s'agit d'équilibrer apprentissages, jeu, détente, modélisation des attitudes. Temps déroulant, car le processus de maturation de l'individu est continu tout au long de la vie. Temps privilegié, car certains enseignements ne sauraient se faire sous la même forme, avec les mêmes méthodes, que d'autres.

Les quatre acteurs privilégiés que constituent la famille, la collectivité, la spiritualité et l'école répondent d'autre part à quatre facettes bien distinctes de l'individu, et qui se partagent ou bien gouvernent naturellement l'emploi de son temps.

La **famille**, c'est un lieu commun, est irremplaçable en tant qu'acteur mais aussi en tant que lieu d'éducation quels que soient les modes éducatifs. Elle est le lieu de l'apprentissage normatif, de l'imitation, du modèle de société. Elle est aussi espace ludique et même point d'entrée des media. Lorsqu'elle cesse d'être elle-même, elle conserve cependant sa fonction. Elle introduit simplement un nouveau mode de vie plus ou moins disruptif pour l'éducation.

Mais elle peut aussi se révéler un redoutable agent de contre-éducation dans certains cas, comme tous les enseignants le savent bien car elle est un lieu privilégié du contre-exemple. C'est d'ailleurs une raison supplémentaire pour établir un véritable équilibre éducatif.

Ce qui est important, c'est qu'elle soit réellement associée au processus éducatif, ce qui pose tout le problème de sa représentation, tant en général que dans sa qualité particulière de « parents d'élèves ».

Il n'est pas certain que la représentation de la famille en tant que seul consommateur d'un service public et non comme acteur indépendant de l'éducation, soit en soi une excellente chose. En tous cas il s'agit là d'une vision pour le moins incomplète de la véritable problématique, qui est de construire une éducation commune et non d'être client d'un système. Cette représentation risque d'avoir pour double effet de désresponsabiliser les parents et de les bloquer dans une attitude revendicatrice vis-à-vis d'un autre d'agent d'éducation, l'Instruction Publique et de plus, de la faire à un niveau local qui n'est pas nécessairement le plus approprié dans le cadre national qui est aujourd'hui le nôtre.

Enfin, les problèmes abordés ne sont pas nécessairement les plus pertinents.

La famille reste l'acteur d'éducation sans doute le plus essentiel, tant qu'elle est en état d'assurer le cadre affectif minimum indispensable au développement de l'enfant.

Lorsque par la force des choses elle est absente ou empêchée, il est indispensable que s'y substitue un milieu qui lui soit aussi proche que possible et où l'affection, l'administration de l'exemple, la régulation assurée par la double présence masculine et féminine, favorisent chez le jeune l'émergence d'une personnalité équilibrée.

La **collectivité**, pour employer un terme générique, est présente dès les premiers âges à travers les services hospitaliers puis ceux qui sont proposés par les collectivités locales : crèches, halte-garderie ou jardin d'enfants, centres de loisirs, écoles de musique, de beaux-arts ou de sports. De plus en plus intensément au fur et à mesure des efforts de décentralisation réalisés par l'Etat, ce sont les collectivités territoriales qui se substituent à ce dernier dans l'image de la puissance publique vis-à-vis des demandeurs d'éducation, qu'il s'agisse des enfants et des jeunes eux-mêmes ou de leurs responsables.

Pour autant, l'Etat restera toujours présent à travers ses services sociaux, pédagogiques, de défense, à travers les media ou les entreprises qu'il contrôle. Il manifeste également sa présence au travers de nombreuses actions indirectes mais souvent décisives pour l'environnement éducatif et en particulier la politique d'urbanisme.

Ce qui compte, par conséquent, c'est de tenir compte du caractère multiforme de l'intervention de la collectivité et par conséquent, d'envisager la manière de rendre cette intervention dans l'éducation pertinente et cohérente. Cela n'est pas si évident qu'on pourrait le penser à première vue. Il n'est pas rare en effet que les dispositifs prévus en faveur de la jeunesse dite en difficulté soient inspirés de philosophies diamétralement opposées à celles que l'on prétend insuffler à travers d'autres dispositifs stimulant la citoyenneté, l'esprit de défense, le goût du travail ou l'esprit d'entreprise.

De nombreuses questions restent ouvertes en ce qui concerne les structures et le caractère parfois redondant ou au contraire virtuel de certaines organisations comme les organismes d'orientation, les missions locales ou autres outils d' « insertion », les postes existants d'infirmières ou d'assistantes sociales et jamais pourvus par l'Education Nationale. Les exemples ne manquent pas de ces déficits dans l'exécution des tâches qui, accumulés à l'échelle nationale, entraînent de graves dysfonctionnements éducatifs.

Aucune coordination des politiques éducatives ou plus exactement des influences éducatives des pratiques sociales des collectivités n'existe à l'heure actuelle. Comment s'étonner dès lors que le fameux « jeune en difficulté » soit quelque peu désorienté, tiraillé qu'il est entre ceux qui lui disent « petit, petit ! » le morceau de sucre à la main, ceux qui cherchent à le récupérer à des fins politiques de court terme et ceux qui le menacent des CRS, de la BAC ou des établissements spécialisés. Et ceci, sans compter le jeu complexe qui concerne leurs parents, incapables de tirer des conclusions simples d'un jeu social compliqué, souvent incohérent, qui les sécurise et les déstabilise à la fois. Ce jeu social les dissuade en pratique d'épargner pour acquérir leur logement, n'établit aucun lien clair entre un comportement social positif et l'attribution des avantages sociaux et pour tout dire mélange joyeusement les critères caritatifs, sociaux ou économiques.

La cohérence devrait pourtant être la qualité première d'une bonne éducation.

La troisième dimension de l'éducation est celle de la **spiritualité** : comment l'introduire dans l'éducation tout en la maîtrisant ? C'est tout le problème de la laïcité, aujourd'hui largement perçue, hélas, sur un plan largement défensif voire négatif, en la réduisant à priver l'école publique de tout enseignement religieux ou moral. Cette conception laïciste mais non laïque est probablement issue pour l'essentiel de certains milieux de l'Instruction Publique qui se considèrent comme gardiens du temple de la laïcité. Elle néglige un certain nombre de réalités pourtant essentielles.

Tout d'abord, l'Instruction Publique n'a pas le monopole de l'éducation ni même et de loin, celui de l'enseignement. Face à un secteur privé significatif voire dominant dans certaines régions comme dans certains pays européens et légitimé par l'emploi public d'une large partie de ses enseignants en milieu confessionnel, à quoi bon chercher à éliminer de la seule école publique les enseignements religieux ?

D'autre part, le fait religieux n'est pas en lui-même un mal, sauf à professer que l'athéisme et la laïcité sont la même chose, ce que personne aujourd'hui ne défend vraiment. Il fait donc partie de la vie et doit donc logiquement faire aussi partie de l'éducation qui en est la préparation, à la condition expresse qu'il ne soit pas une obligation et donc qu'une pensée philosophique plus large l'accompagne et le cas échéant s'y substitue, dans la liberté.

L'exclusion de l'école publique d'un tel dispositif constitue donc un appauvrissement qui ne saurait que se retourner contre elle et par conséquent contre la laïcité en général.

De plus, dans une conception globale de l'éducation qui dépasse largement l'instruction publique, le fait religieux existe lui aussi. C'est donc au contraire en l'intégrant sagement à l'école publique et en l'y encadrant comme d'ailleurs les pères de l'école laïque l'avaient fort bien compris qu'on fait comprendre aux jeunes que si la religion existe et peut être pour certains un guide de vie, elle reste une création humaine en tant qu'institution et à ce titre doit se plier aux règles politiques définies en commun par toute collectivité humaine organisée

L'impérieuse nécessité d'un guide spirituel au sens large du terme est particulièrement flagrante dans un milieu baigné de matérialisme, d'hédonisme, de vision à court terme des choses voire d'absence de vision tout court, tel que celui que nous connaissons tous. La priorité n'est donc pas de se demander comment supprimer à tout prix les actes de foi ou leurs manifestations éventuellement intempestives mais de proposer un guide spirituel accessible à tous ouvert, laïque et républicain, donnant des clés pour la vie humaine et citoyenne de chacun. C'est cela qui compte d'abord, et non d'interdire et de façon inefficace de surcroît.

Qu'elle prenne la forme d'un enseignement ou d'un accompagnement comme dans les mouvements de jeunesse, l'initiation à une forme de spiritualité reste indispensable à une éducation équilibrée. Comment des laïques, au nom des valeurs normatives, peuvent-ils soutenir que le vide normatif lui est préférable ou bien prétendraient-ils en nouveaux idéalistes que l'homme est naturellement bon et qu'il trouve sans peine en lui-même ses valeurs ?

L'école, au sens large, constitue le quatrième pilier de l'éducation. Cela n'est certes pas une grande découverte. Ce qui l'est peut-être davantage c'est de redécouvrir que son rôle n'est peut-être pas tout à fait celui qu'on lui attribue actuellement.

Tout d'abord, elle est un lieu qui n'a pas nécessairement à être réservé à une caste particulière, celle des enseignants de l'Education Nationale au sens ministériel du terme. Elle est la propriété du peuple et à ce titre devrait être ouverte à tous les acteurs de l'éducation afin de favoriser celle-ci : famille, collectivité nationale sous toutes ses formes, entreprises. La conception de l'école comme « saint des saints » pédagogique est une erreur dans le monde d'aujourd'hui, profondément « mondialisé » car elle prive l'éduqué de guide par rapport aux réalités qui l'entourent et qui ne sont pas expliquées et présentées par l'école.

Ensuite, en temps qu'institution, elle a un caractère universel et neutre ; elle doit donc être organisée de telle sorte qu'aucun critère de valeur ne pèse sur les formes d'enseignement ou l'orientation des programmes, sur le niveau de tel ou tel diplôme.

Elle doit priser le diplôme professionnel à l'égal du titre universitaire, les cycles courts à l'égal des cycles longs et ne pas colporter au sein de la société un modèle de valeurs qui peut conduire la famille « complexée » à désorienter l'enfant ou lieu de l'orienter. Quant à la neutralité, nous avons vu ce qu'il faut penser de la fausse laïcité, appliquée isolément et sans réelle cohérence interne à une fraction particulière du système pédagogique.

Enfin, en temps que pédagogue, elle se doit de faire siennes des méthodes mais surtout des programmes adaptés à des objectifs clairs, de nature politique et sur lesquels la Nation doit être appelée à se prononcer par l'intermédiaire de ses élus voire de façon plus globale encore. Dans un pays où un seul ministère a en quelque sorte confisqué l'image et le rôle officiel d'un éducateur unique, il importe en effet de rendre à la politique de l'éducation toute sa dimension. **Le but de l'éducation ou plus exactement de l'enseignement dispensé à un jeune, en effet, n'est pas en lui-même de passer des examens, de justifier l'existence de postes administratifs ou d'enseignement ou encore de réaliser un parcours scolaire aussi long que possible. Il est de réussir, de façon aussi personnalisée que possible, l'entrée en vie d'un individu.**

C'est au travers d'un ensemble de propositions concrètes que l'on peut espérer se rapprocher de cet objectif. Cet ensemble s'exprime au travers d'une méthode alliant à la fermeté des principes, la souplesse dans l'organisation et une évaluation constante des résultats.

Quels sont finalement les principes à retenir ?

Tout d'abord il convient, dans ce domaine comme dans d'autres, de dire résolument non à la pensée unique, aux tabous, aux interdits et à la rigidité de la pensée. L'enseignement est un monde naturellement ossifiant car l'on peut y affirmer sans crainte, généralement, d'être contredit sur le fond. On répète souvent la même chose car c'est une des règles de la pédagogie, enfin la forme est parfois plus importante que le fond. Il convient donc de l'équilibrer. Le monde de l'éducation est, lui, par nature ouvert, conflictuel et évolutif.

A l'heure actuelle, le second monde fait une irruption brutale dans le premier, ce qui démontre bien que l'un n'est pas équivalent à l'autre et que vouloir tout résoudre à travers une administration qui par tradition et par nécessité se limite de façon de plus en plus étroite au volet enseignement de l'éducation est une attitude qui ne peut mener qu'à l'échec.

Un premier principe pourrait être que tous les acteurs œuvrent ensemble au succès de l'éducation.

Qu'il s'agisse des familles, des entreprises ou des collectivités publiques, elles doivent toutes être respectés au même titre que les pédagogues professionnels dans la mesure où elles respectent eux-mêmes les principes de la vie en commun. L'accès au système éducatif, au sens large du terme, doit leur garantir ainsi qu'à tous ceux, jeunes ou étudiants, personnels et politiques, qui y sont impliqués d'une manière ou d'une autre. Bien sûr, sur le papier, ce dialogue existe. Dans la pratique tout est fait pour l'éviter. Les horaires ne correspondent pas, les conseils d'école disputent bien souvent de questions de détail mais rarement de problèmes de fond, les rythmes scolaires font l'objet de débats aussi interminables qu'inefficaces.

Si l'on veut avancer, les plages nécessaires en termes d'horaires doivent être revues quitte à ce que les sacro-saints programmes soient amendés. Chaque établissement doit avoir une autonomie suffisante pour que les acteurs puissent, aux côtés du directeur, intervenir dans son fonctionnement de façon positive, sans être réduits à un rôle de figurants.

Mais ce n'est pas qu'au niveau local que le partenariat doit exister, c'est aussi au niveau départemental, régional, national. Il est significatif que toutes les « réformes » entreprises ne concernent que le seul Ministère « de l'Education Nationale » et se terminent invariablement en un *mano a mano* entre le ministre, qui finit généralement par y laisser son fauteuil et les syndicats d'enseignants.

L'éducation est bien loin de tout cela. Pour l'y ramener, sans doute faut-il conscientiser en profondeur tous les milieux impliqués et organiser, au sens propre du terme cette fois, un Grenelle de l'éducation qui ne préjuge pas de solutions immédiates mais fasse sentir à tous dans quelle direction il convient maintenant d'aller, celle d'une éducation large et partenariale.

Le second principe qu'il conviendrait d'établir, c'est que **l'éducation essaye de rester personnalisée pour chaque bénéficiaire, tout au long de sa vie.**

La formation continue, bien sûr, est un élément essentiel de cette permanence, mais ce n'est là qu'un aspect partiel de la question. Ce dont il s'agirait, dans l'idéal, c'est d'offrir à travers les media, à travers des expériences collectives nouvelles, à travers la mobilisation de toutes les générations pour des tâches d'intérêt collectif, de nouvelles opportunités éducatives. Bien sûr ces opportunités d'enrichissement personnel existent en fonction de la motivation de chacun. Mais rien n'empêche de les organiser, de les structurer de façon que des parties importantes de la population puissent en bénéficier.

A l'heure où la notion d'intérêt collectif souffre d'un déficit évident de reconnaissance, apporter des compléments éducatifs dans les domaines philosophique, économique, social, artistique ou sportif serait non seulement utile mais probablement indispensable.

Troisième principe à retenir : faire en sorte que **la laïcité ne soit ni laïcisme, ni athéisme obligatoire.**

« L'école est gratuite, laïque et obligatoire ». Ce principe reste et la laïcité entendue comme ci-dessus doit être appliquée partout avec une rigueur mais aussi une ouverture d'esprit égale et non dans la seule école « publique ». Les promoteurs de l'école publique, laïque et obligatoire n'ont jamais voulu exclure la spiritualité de l'école et la faire contribuer au matérialisme ambiant, comme s'il n'était pas en lui-même suffisant. Ils avaient une hauteur de vues qui leur permettait de comprendre qu'autoriser avec des garanties appropriées et dans des limites raisonnables l'enseignement des religions et des philosophies dans l'Ecole au lieu de les en bannir, c'était parer aux risques que nous voyons aujourd'hui se concrétiser : généralisation du matérialisme et de l'absence d'idéal collectif, montée de l'intolérance, baisse de fréquentation de l'école publique au profit d'autres, que l'Etat finance également.

Un quatrième principe est issu du bon sens : **qui paie, décide.** Il pourrait se traduire, entre autres, par le fait que la collectivité qui finance le fonctionnement d'un établissement d'enseignement en assure aussi la responsabilité générale, sous réserve d'y faire régner l'égalité des chances et la cohérence nationale des enseignements tant en niveau qu'en disponibilité.

Il est en effet étrange de voir les collectivités territoriales jouer les Cendrillon au sein d'écoles qu'elles construisent, entretiennent, chauffent et où elles assurent la quasi-totalité de la logistique : restauration, propreté, études surveillées et accueil obligatoire.

Tout ceci, sans parler du financement éventuel d'intervenants scolaires dans des domaines d'éducation, en particulier artistiques et sportives, que l'Education Nationale est censée assurer mais qui constituent en fait des services non rendus quoique payés par le contribuable national. On demande alors au contribuable local de payer une deuxième fois ces services non rendus.

Une deuxième raison pour établir ce principe est qu'il est indispensable, dans un cadre éducatif général, qu'une coordination efficace puisse être organisée entre les services assurés localement (centres de loisirs, conservatoires ou écoles des sports) et ceux qui sont rendus, au titre de l'enseignement ou de l'éducation, par l'actuel ministère de l'Education Nationale. La situation actuelle génère naturellement de nombreux gaspillages et elle complique considérablement le fonctionnement quotidien des établissements.

Pour autant, il ne s'agit pas de confondre gestion administrative et garantie pédagogique et sociale. Des craintes, dans la plupart des cas irraisonnées, peuvent être émises par les enseignants à l'idée de passer du régime de la fonction publique d'Etat à celui de la fonction publique territoriale. Pour leur statut propre, on n'en voit pas bien la raison puisque les mêmes garanties sont offertes, généralement dans des conditions de fonctionnement qui s'avèrent supérieures. En ce qui concerne les objections de principe touchant à l'égalité de tous devant l'enseignement, il est très probable que, moyennant une péréquation globale des moyens, ces principes n'en seraient que mieux appliqués.

Que dire en effet d'une administration qui depuis des années laisse constamment vides l'essentiel des postes prévus pour l'accompagnement social et sanitaire des enfants et des jeunes, ce dont souffrent naturellement d'abord les plus défavorisés ?

Dernier principe, essentiel, à retenir : que la politique de l'éducation soit le fait du gouvernement, non d'un ministère.

La politique de l'éducation doit faire l'objet de débats et de bilans réguliers, ce qui n'est aucunement le cas actuellement. Quand elle existe, la discussion conclut invariablement à l'insuffisance des budgets de l'éducation nationale et quand économies il y a, elles concernent exclusivement les secteurs où il ne devrait pas y en avoir, celui de l'assistance dont les maîtres ont besoin pour enseigner en toute sérénité.

Elle ne concerne en aucune manière l'éducation dans son ensemble, pour la bonne raison qu'aucun recensement des actions éducatives au niveau national n'existe.

La pédagogie n'est pas la seule affaire de spécialistes mais le bien de tous. La définition et l'esprit des programmes doivent donc pouvoir être contrôlés par tous

Les enseignants ne sont pas des hommes-orchestres chargés à la fois de l'éducation, de l'enseignement et de la discipline. Ils doivent donc être convenablement assistés par du personnel adapté et formé, respecté à l'égal des maîtres et professeurs

Tous ces principes d'une politique demandent naturellement être appliqués avec souplesse, à travers la définition et la différenciation des missions éducatives.

La définition de l'éducation générale en tant que mission semble à première vue être quelque chose d'assez évident. Pourtant, en y réfléchissant, on s'aperçoit que tel n'est pas le cas. Existe-t-il au ministère de l'Education Nationale un document, une charte du jeune citoyen résumant les objectifs que l'on se propose en termes purement éducatifs ? Ce n'est pas certain.

Pour qu'elle existe, il faudrait en effet recourir à des concepts plus ou moins étrangers à la culture de cet organisme et qui y provoqueraient – ou y provoquent déjà – des débats difficiles, tels que l'intégration internationale, la vraie laïcité ou l'intégration à la nation.

Il semble pourtant incontournable de définir en termes plus précis qu'une généralité constitutionnelle les objectifs que l'on se propose dans l'éducation des jeunes Français. Il apparaît tout aussi évident que ce n'est pas dans le chef d'un ministre que cela doit se faire mais au niveau supérieur à celui-ci et qu'inversement tous les constituants de la nation, tous les acteurs de l'éducation, doivent participer à la fixation de ces objectifs politiques.

L'enseignement doit concourir à la réalisation des objectifs éducatifs... Cette fausse évidence mérite elle aussi une discussion. L'éducation au raisonnement, au libre arbitre, l'apprentissage des principes se fait très largement à travers l'enseignement. Pourtant, chaque fois que ce dernier devient trop abstrait par rapport à ses bénéficiaires, chaque fois qu'il envahit l'emploi du temps au point d'en évacuer les fondamentaux éducatifs, chaque fois qu'il biaise avec l'histoire ou la réalité quotidienne, il va à l'encontre de l'éducation. L'exemple typique en est l'instruction civique : l'éducation citoyenne, livrée au monopole du ministère, s'est transformée en un enseignement souvent abstrait, marginalisé dans l'emploi du temps où il partage le sort du sport, des disciplines artistiques, de l'éducation écologique, des travaux manuels et techniques et de façon générale de tout ce qui peut permettre aux esprits plutôt pratiques de se valoriser. A l'arriver il y a l' « instruction » civique car l'enseignement a, une fois de plus remplacé l'éducation.

Il importe donc que le *la* éducatif soit bien donné au niveau politique et que les partenaires de l'éducation comme ceux de l'enseignement jouent cette musique, dont la partition aura été définie démocratiquement. Cela n'a pas grand'chose avec la situation actuelle, où des gardiens du temple autoproclamés cherchent à imposer leur vision de l'éducation au corps social, tout en ayant perdu le monopole qui aurait pu leur permettre de le faire.

L'environnement de l'éducation est quant à lui très large, bien plus large qu'on ne l'imagine généralement. Qu'il s'agisse de l'urbanisme, de la prévention sociale ou de l'accompagnement sanitaire et psychologique, il forme un milieu dont la gouvernance efficace est une condition nécessaire à une éducation réussie.

L'éducation est diffuse, moins localisée que l'enseignement. Elle l'est toutefois elle aussi, dans la mesure où un jeune habite nécessairement quelque part et qu'en conséquence son comportement est, très largement, un produit de son environnement humain et matériel, c'est-à-dire de l'urbanisme, auquel il est soumis : l'urbanisme c'est la Ville et nous sommes devenus en écrasante majorité des urbains.

L'urbanisme pèse donc lourdement sur la situation des externats et demi-pensions, qui dominent aujourd'hui de façon quasi exclusive au sein des établissements scolaires.

Bien des établissements sont insérés au cœur d'un tissu social lourd, où la concentration naturelle générée par un urbanisme mécanique se voit renforcée par les effets de filières scolaires sélectives et d'une sectorisation aveugle. Comment s'étonner dès lors que même quand le travail des enseignants permet d'y limiter l'échec scolaire l'éducation, elle, ne puisse y être menée à bien avec succès ?

Ajoutons-y la complaisance des media par rapport aux « problèmes des banlieues », les jongleries de certains politiciens, la volonté d'une partie des familles de voir leur enfant échapper aux conséquences du système et la politique de démantèlement de l'assistance éducative en milieu scolaire, et tous les ingrédients des « établissements difficiles » sont là. Il est clair que les directeurs d'établissements et les enseignants, aussi motivés et compétents soient-ils, ne sauraient lutter seuls contre la conjonction de tels facteurs. C'est donc aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'Instruction Publique qu'il convient de lutter pour les aider à surnager, puis à reconstruire.

Concrètement, cela signifie que bien des actions concrètes doivent être entreprises pour améliorer l'urbanisme voire lui redonner son vrai sens : l'organisation de l'humain dans la Cité.

Ainsi, il faut mettre fin aux disfonctionnements, aux injustices, aux paradoxes qui gangrènent la construction et l'administration du logement en France. Il faut aussi, dans un ordre différent, prévoir des possibilités d'internat aux endroits les plus critiques grâce à des financements et à des transports appropriés. Les problèmes de logement doivent être traités de façon coordonnée au transport et non en ordre séparé, un effort beaucoup plus significatif doit aussi être fait en direction du sport et de la culture et bien d'autres aspects doivent être traités pour que l'effort des enseignants et des familles soit enfin aidé et non objectivement saboté.

L'environnement social de l'école est également un facteur déterminant dans le succès de l'éducation : il est indispensable de détecter et de prévenir le plus en amont possible les risques concernant la santé mentale et physique des jeunes, leur sécurité et leur intégrité morale, leur environnement familial. Cette constatation n'est bien sûr pas nouvelle mais l'inertie, l'impossibilité d'un véritable commandement dans la gigantesque machine qu'est devenue l'instruction publique, la dispersion des budgets dans des tâches non prioritaires ou l'inefficacité administrative, tout cela fait qu'au quotidien des postes nécessaires restent désespérément vides pendant qu'on remplit les bureaux. Infirmières scolaires et assistantes sociales manquent à l'appel, tout comme les accompagnants en milieu scolaire.

Mais le défaut de liant du système, par exemple entre les enseignements élémentaire et secondaire, est lui aussi en cause et il est parfaitement contraire au principe de la personnalisation des parcours, par exemple, que les dossiers concernant tel ou tel jeune, par exemple, puisse rester en rade entre deux degrés de l'enseignement.

A l'objection traditionnelle du manque d'argent, il faut répondre que ce n'est pas en cherchant éternellement à en prendre davantage à d'autres ministères, c'est-à-dire à d'autres missions nationales que l'on résoudra le problème : il faut hiérarchiser les missions, en abandonner le cas échéant certaines à des entités mieux qualifiées, travailler sur les méthodes de l'administration et la motivation des agents, accepter la coopération avec les entreprises publiques ou privées lorsqu'elle est utile et déontologiquement correcte.

La formation se distingue de l'éducation qui par nature poursuit un but général, en tant qu'elle recherche un objectif précis et limité. Il est de tradition dans notre système, toujours largement influencé par des conceptions d'une autre époque inspirées par le concept d'« élite », de la voir intervenir bien en aval et même, le plus souvent, en-dehors de l'Instruction Publique, à l'exception des GRETA qui en principe concernent principalement des adultes. Pourtant, ce concept est remarquablement adapté à notre époque en tant qu'il permet de répondre à un désir légitime, celui de voler le plus tôt possible de ses propres ailes dans une société très largement dominée par les critères économiques.

S'il est légitime que le monde de l'éducation souhaite protéger le jeune, en quelque sorte, moralement, il ne faut pas que ce soit en compromettant ses chances d'intégration harmonieuse dans la société. Or que fait-on d'autre lorsqu'on s'obstine à le faire stationner, à un moment donné de son développement et jusqu'à la fin de l'obligation scolaire, dans des classes d'enseignement général où il s'ennuie. Ou bien, lorsqu'on lui dispense un enseignement beaucoup trop abstrait par rapport à ses possibilités du moment ? Ou encore, en l'« orientant » progressivement vers le RMI ?

Ce qui est possible, c'est l'insertion, à un ou plusieurs moments précis de la trajectoire scolaire du jeune, d'une formation intense, correspondant à ses vœux et dispensée dans un style très différent de l'enseignement classique et par des formateurs d'un autre type. L'alternance entre deux styles de préparation à la vie active au lieu d'un système unique à deux vitesses hiérarchisées de surcroît, est probablement de nature à nous rapprocher du bon objectif. Il s'agit de une trajectoire personnalisée dans le temps, permettant d'épanouir chaque personnalité, au choix artificiel et programmé entre l'enseignement général censé ouvrir toutes les portes et un enseignement « technique » méprisé par un système qui cherche à faire partager aux parents ses préjugés ou ses habitudes.

L'esprit de la formation, bien différent de celui de l'enseignement « pur », se prête particulièrement bien à l'appropriation de certains savoirs, par exemple en matière linguistique. Ne serait-il pas plus rationnel de « bloquer » en sessions intenses l'apprentissage d'une langue simple comme l'anglais, si l'on réfléchit au nombre invraisemblable d'heures dispensées (de l'ordre de 500 à 700) à dose homéopathique à chaque petit Français pendant sa scolarité, avec un résultat final des plus discutables ? Il y a fort à parier que l'on pourrait ainsi, avec de bien meilleurs résultats, retrouver des budgets que l'on pourrait alors affecter à ce qui manque. Rien n'empêche l'élève, le bon objectif une fois atteint et sa motivation retrouvée par l'acquisition d'un objectif personnel de retrouver alors le cours normal de l'enseignement éducatif.

L'orientation, elle aussi, pose aujourd'hui problème. Comme beaucoup de concepts actuels tels que l'insertion, la difficulté sociale ou la mixité sociale dans une époque qui manie en permanence l'euphémisme et la litote, l'orientation est un concept flou, ce qui ne manque pas d'avoir des conséquences négatives sur sa gestion.

On ne sait trop en effet s'il s'agit d'orienter les jeunes à l'intérieur ou à l'extérieur du système scolaire, avec quelle philosophie, en fonction de quels critères économiques ou autres. Le dispositif est extrêmement dispersé et probablement redondant puisqu'il existe des antennes à l'intérieur comme à l'extérieur des établissements et que les opérateurs peuvent appartenir ou non au ministère de l'Éducation Nationale.

Il convient donc, avant même de réformer la fonction « orientation », de la doter d'une charte indiquant quels doivent être son but final, sa déontologie, ses domaines d'activité, les acteurs invités à s'y associer. Elle ne saurait en tous cas rester ce qu'elle est aujourd'hui : un réseau travaillant en fonction de l'offre d'un ministère et non en fonction de la demande de l'économie qui détermine l'avenir des générations de jeunes. Ici aussi l'idée d'un véritable partenariat entre acteurs de la vie s'imposera nécessairement.

La formation continue est un problème complexe car il est, davantage encore que les autres, déterminé par le dialogue entre plusieurs milieux, principalement celui de l'éducation nationale actuelle et celui des entreprises. Ceci implique que chacun joue le jeu et les déboires de l'AFPA, entre autres, ont démontré les difficultés que provoquent le manque de transparence, la mise à disposition de crédits importants sans contrôle de gestion efficace, la rétivité de certaines professions à accepter les contraintes d'un système structuré.

Ce qui importe, c'est que la formation continue s'impose comme un moyen universel de développement personnel prolongeant la lancée éducative de chaque citoyen. Ici aussi, la nécessité d'une intervention politique s'impose.

Ainsi, la prise en compte de l'environnement de l'éducation, que ce soit sur le plan des acteurs sociaux ou des politiques, ne se fait aujourd'hui que partiellement ou pas du tout et tout cela menace de conduire à l'échec éducatif, plus grave encore que le seul échec scolaire. Nous voici donc aujourd'hui arrivés à une croisée des chemins. **Sous réserve de la poussée décentralisatrice actuelle, dont la mise en œuvre reste discutable, les responsables politiques s'obstinent apparemment à analyser le problème éducatif global comme une nième réforme à réaliser au sein du ministère de l'Éducation et non en intégrant celui-ci dans une stratégie globale. L'angle d'attaque restant le même, l'action est promise au même échec que par le passé et elle est d'ores et déjà réduite à un exercice de communication. Tout cela ne fait que rendre plus nécessaire encore de dépasser une vision de court terme, inefficace et, à terme, dangereuse.**

Pourtant, l'intégration de nouveaux acteurs de l'éducation au travail éducatif national devra de toutes façons se faire, dans certaines conditions et moyennant certaines garanties apportées, précisément par l'agent de la Nation, c'est-à-dire par l'Etat, dans le cadre d'une nouvelle répartition des rôles.

Aujourd'hui l'Etat doit pleinement exercer son rôle normatif sur l'éducation en tant qu'agent de la Nation. Mais jouer son rôle normatif, ce n'est pas accumuler des centaines de circulaires sur les bureaux des directeurs d'école de l'enseignement public. Ce n'est pas non plus s'accrocher au principe révolu « qui administre, dirige » en voulant absolument gérer plus d'un million de fonctionnaires sur l'étendue du territoire national y compris outre-mer. Ce n'est pas s'enfermer dans une école privée de principes normatifs tout en rémunérant des professeurs en milieu confessionnel. L'état français comme d'ailleurs les autres états européens doit, sur l'ensemble d'un territoire éducatif qui dépasse très largement le périmètre scolaire *stricto sensu*, assurer à tous les jeunes, dans les mêmes conditions, l'accès aux meilleures conditions d'éducation. Il doit veiller à ce que tous, y compris au sein d'établissements privés et de toutes les familles, bénéficient des principes laïcs, de la liberté la plus totale et de bonnes conditions d'étude. Il doit garantir que les diplômés, rendus plus proches d'un niveau européen standard et facilitant les coopérations internationales, gardent toute leur valeur.

Tout cela fait partie des missions de l'Etat. Celui-ci est donc d'abord un garant du bon enseignement. Mais, bien au-delà du seul monde scolaire, il doit être l'agent essentiel d'une éducation de plus en plus décentralisée, organisée et concertée.

Il l'est en tant que tuteur bien sûr dans les établissements d'enseignement qu'il contrôle au titre de nombreux ministères et organisations mais aussi en tant qu'opérateur politique, par exemple dans la question du service national. Il y a eu en France le service militaire, puis le service national, puis les VSNE et quelques initiés connaissaient même le « service européen ». Et puis, brusquement, en France, dans un pays pétri de traditions républicaines, on a suspendu le service national.

Mais quelle lubie commune a pris notre gouvernement et notre opposition de l'époque de jeter ensemble le bébé et l'eau du bain ? Le principe d'inculquer à chaque jeune, quel que soit son sexe ou son niveau d'études, sa culture ou ses opinions, qu'il doit à la Nation une partie de son temps et qu'une fois quitte de ce devoir, son adhésion à la société s'en trouvera renforcée, reste fondamental en République. La gratuité de l'effort, l'opportunité de connaître autre chose, d'apprendre à servir, ou à commander, sans grands risques, de bénéficier de nouveaux savoirs et d'une formation technique supplémentaire, tout cela est excellent. Pourquoi en priver le jeune, pourquoi en priver la société ? Il paraît au contraire urgent de restaurer une opportunité de service mais bien entendu sur des bases différentes de celles qui ont servi de prétexte à sa suppression.

Ces bases nouvelles doivent être le libre choix entre plusieurs options, le caractère optionnel entre l'international et le national, la participation à l'offre de toutes les activités de service public.

Il s'agirait de créer le service national court à options ou SCUD (Service Civil Universel et de Défense) permettant à chaque jeune de choisir de servir un an dans un ministère ou un organisme public. Que ce soit comme assistant d'éducation en collège, aide-soignant en hôpital, apprenti démineur outre-mer, employé communal ou autre, l'intégration serait le maître mot de ce service, à l'heure où tant de services publics, précisément, manquent de bras. Même si elle est importante, la question du service armé et de la constitution de la réserve opérationnelle à des fins de défense est, elle, spécifique parce que répondant à des choix et à des objectifs techniques et non plus à une philosophie globale. On peut penser que les armées pourraient proposer aux volontaires en fin de SCUD une formation complémentaire d'un an, rémunérée et donnant accès à un grade dans la réserve.

Après l'Etat, les collectivités territoriales, incarnent la nation sous une forme, pourrait-on dire, coopérative. L'impôt y est réparti directement, sans péréquation. Mais c'est là que l'on rend, et de plus en plus, le service public. C'est là aussi que vit la famille, que travaille l'entreprise, qu'opère souvent le media, que se situe l'école. C'est le lieu géométrique de l'éducation, où il est le plus facile de créer, de coopérer, de concerter sans que la volonté d'agir soit obérée par ses ennemis habituels. Ce sont le désir prioritaire de communiquer à des fins personnelles, la lourdeur administrative, le poids des habitudes et des lobbies et bien d'autres encore. Les collectivités territoriales sont déjà présentes et de façon significative, en complément et souvent en substitution de l'instruction dispensée par l'Etat, dans les disciplines artistiques par exemple. Enfin, elles interviennent dans de nombreuses activités au caractère aujourd'hui principalement ludique comme les centres de loisirs mais dont le caractère éducatif s'accentuera très probablement dans les prochaines années.

Malgré les anxiétés, les résistances que tout changement annoncé provoque nécessairement, il est clair que c'est à ce niveau que les évolutions les plus marquées se produiront dans les prochaines années. C'est ainsi, au milieu des hésitations gouvernementales, qu'il reste à déterminer le niveau pertinent de la coopération quand le pas décisif sera franchi et que, comme dans d'autres pays européens, le corps professoral se verra gérer administrativement par les collectivités territoriales, déjà investies de la logistique humaine et matérielle de l'Ecole jusqu'à l'université et parfois au-delà.

Il conviendra de simplifier le maquis administratif, plutôt renforcé ces jours-ci, qui voit les pouvoirs respectifs de l'état, de la région, du conseil général, des EPCI et des communes se mélanger de façon de plus en plus inextricable et incohérente avec les responsabilités financières.

Il en va ainsi, par exemple, de l'éducation musicale, où les récentes réformes compliquent encore un système déjà complexe : un véritable mille-feuille de statuts du personnel, des établissements et des responsabilités se voit ajouter de nouvelles couches concernant cette fois-ci les financements.

Dans un autre ordre d'idées, les actions de prévention contre la toxicomanie, les MST, le tabagisme sont laissées à l'initiative –souvent excellente dans son principe- de telle ou telle collectivité. Il en résulte une série de « coups » plus ou moins suivis qui ne permettent pas d'être sûr que, dans une cohorte donnée d'élèves, aucun n'est passé entre les mailles du filet préventif.

Il semble donc indispensable qu'un reclassement ait lieu maintenant. Il devrait permettre aux décideurs locaux, grâce à un partage net des responsabilités organiques et financières, de mener une politique claire, progressiste, homogène sur l'ensemble du territoire national, au bénéfice de la construction de l'enfance et de l'adolescence.

Une vraie décentralisation, juste et simple et qui fasse confiance aux élus locaux en tant qu'éducateurs, reste à faire. A quoi bon compliquer systématiquement leur travail en tentant à tout moment de reprendre d'une main ce qu'on donne de l'autre et en remettant sans cesse en cause des processus dont l'effet ne peut qu'être long à obtenir ?

Les entreprises restent un partenaire un peu tabou du système éducatif. Sacralisées par la Droite voire par les socio-libéraux « européens », elles sont souvent considérées à gauche à travers le prisme déformant du MEDEF. Soupçonnées par les uns d'être le lieu privilégié de l'exploitation, portées aux nues par les autres comme source de toutes les richesses, elles restent éloignées du partenariat avec l'Education Nationale et, par l'intermédiaire des chambres de commerce principalement, ont préféré dans ces conditions développer des établissements d'enseignement indépendants, conventionnés avec l'Education Nationale dans la plupart des cas. Cette évolution, largement due il faut bien le dire à l'isolationnisme du Ministère et aux préjugés de la classe politique, est particulièrement regrettable.

Prépare-t-on de façon optimale les jeunes à prendre leur place dans une société marchande, mondialisée et voulue comme telle par le pouvoir politique en leur tenant en substance ce langage : « Ne soyez en contact ni avec l'armée, ni avec les religions, ni avec les entreprises. Mais si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez toujours vous inscrire dans un établissement privé, financé de toutes les façons par le contribuable ! » Qui comprend une tel langage, surtout parmi les jeunes ? Même le travail est aseptisé et le RMI, créé pour servir de refuge aux sinistrés de l'économie de marché, devient aussi une entrée de carrière pour de trop nombreux jeunes. Psychologiquement, il est désastreux de faire bénéficier d'une aide dénommée de la même manière les entrants du monde du travail et les sinistrés de la société capitaliste.

Tout reste probablement à faire pour que l'entreprise soit, très tôt, un partenaire de l'éducation. Il existe de nombreuses portes d'entrée. Ainsi, l'apprentissage comme tout le monde le dit mais personne ne le fait, les stages permettant de revaloriser le travail manuel et technique, le parrainage qui permettrait à des chefs d'entreprise d'apporter leur expérience et leur idéal créatif aux jeunes. Il y aurait surtout des formules à inventer pour que le fait de prendre des risques, de se lancer dans la vie, de payer des impôts, rapporte davantage que de se laisser, de guerre lasse, vivre chez ses parents.

Bien sûr les difficultés de logement, les impôts, les problèmes de transport sont là pour réduire la motivation à la rentrée en vie active et au travail salarié, même si le marché est favorable.

Mais c'est précisément à ce moment de la vie qu'un partenariat, contrôlé et conventionné, est souhaitable. Depuis l'école primaire jusqu'à la recherche en université, entreprises et établissements scolaires ne doivent pas suivre des chemins parallèles mais au contraire travailler ensemble : pour l'orientation, pour les partenariats d'emploi, pour l'alternance, pour des moyens supplémentaires apportés à l'Ecole.

La famille est l'un des acteurs de l'éducation qui ont connu les évolutions les plus fortes au cours des dernières années. Ses fondamentaux sociaux ont été remis en cause et sa stabilité fortement ébranlée.

Cela ne veut pas forcément dire que sa valeur ajoutée à l'éducation ait globalement baissé, dans la mesure où la séparation plus fréquente des couples peut aussi représenter, dans certains cas, une libération sociale ou culturelle. Il reste, sous réserve d'inventaire, que ces difficultés supplémentaires vécues par de nombreux jeunes en cours d'éducation touchent souvent des milieux déjà défavorisés pour d'autres raisons. L'expérience de terrain permet de constater qu'une grande partie des jeunes dits en difficulté vivent ou ont vécu des situations familiales difficiles impliquant dans la plupart des cas des séparations *de jure* ou *de facto*. Ce contexte fait que la relation plus forte à l'école sera doute de nature dialectique. En d'autres termes si l'école doit devenir plus familiale, elle doit aussi devenir davantage l'école de la famille.

Loin de se combattre ou à la rigueur de se côtoyer, de vivre en mondes séparés et qui n'entrent en contact qu'au moment des sorties d'école, le monde des enseignants et éducateurs et celui des parents au sens large doivent se rapprocher dans le cadre d'une confiance retrouvée. Cela est sans doute plus facile à dire qu'à faire quand les horaires, les différences culturelles, l'évolution physique plus rapide des jeunes, une législation obsédée par les droits théoriques des uns et des autres, tendent à séparer ces deux acteurs essentiels de l'éducation que tout devrait rapprocher.

Bien des choses sont toutefois possibles. Ainsi, une réorganisation des fédérations de parents d'élèves conçues dans un esprit plus pratique, moins respectueux de la sacro-sainte éducation nationale mais aussi plus proche de la coopération sur le terrain. L'école doit devenir celle des citoyens avant d'être la chose de l'Etat. Pourquoi admettre dans l'enseignement privé des principes (rarement appliqués d'ailleurs) de gestion décentralisée que l'on refuse aux établissements publics comme la participation des parents à la gestion, une autorité réelle des directeurs, la compétition entre établissements, la récompense des mérites scolaires ?

Rappelons-nous que ces principes avaient fait une bonne partie de la gloire de l'ancienne école publique et qu'en ne conservant à celle-ci que l'écorce rude de l'interdit, sans la riche sève de l'émulation républicaine, du sens du service public ou de la participation de tous, on prend des risques. Et malheureusement ces risques, pour certains d'entre eux, se réalisent d'autant plus que la participation publique au service privé, souvent confessionnel, a été institutionnalisée.

Loin d'avoir besoin de collectionner inconvénients, interdits et exclusives qui éloignent les parents, l'école publique a besoin de se valoriser et donc d'attirer les familles à ses côtés. Mais la famille doit non seulement être admise dans l'école, elle doit aussi y être aidée. Pourvoir à nouveau les postes de services sociaux, d'accompagnants éducateurs, de veille médicale est indispensable. Comme d'habitude, les outils de travail sont prévus mais non disponibles. D'autre part, rien n'empêche de prévoir dans chaque école, chaque semaine, une classe de parents et la possibilité pour ceux-ci de participer, dans certaines conditions, au service de l'école : ce sont de petites mesures pratiques qui peuvent créer un climat de rassemblement indispensable.

Il est étonnant de constater à quel point les media, l'un des éléments informels les plus importants dans l'« auto-éducation » d'aujourd'hui, sont peu intégrés dans l'éducation structurée. Certes, on évoquera bien le problème, jamais résolu d'ailleurs, des films pornographiques ou violents, de la brutalité du direct, de la complaisance de certaines émissions, l'usage déviant du portable encouragé par l'entente des grands opérateurs nationaux. On glose sur la nullité réelle ou supposée de certains programmes, particulièrement ceux destinés aux adolescents. Mais, ici comme ailleurs, l'éducation bonne ou mauvaise se fait à travers une envahissante vision mercantile, encouragée par les dirigeants politiques européens.

C'est, au travers de l'audimat, le pouvoir d'achat délégué par la société aux jeunes que l'on recherche et non le public jeune par lui-même et c'est ici qu'un paradoxe de la société actuelle apparaît.

En effet, l'École se retranche derrière son faux monopole en croyant, à travers lui, mieux protéger un certain nombre de valeurs fondamentales de l'éducation : désintéressement, acceptation de la vie en société, qualité de l'enseignement

En même temps, une micro-mondialisation s'impose au quotidien. Grâce à l'attractivité commerciale, au caractère ludique des media, à la nouveauté qui sont des valeurs essentielles pour les jeunes, elle pénètre tous les milieux et surtout les moins favorisés. Pour ces derniers, souvent aussi les plus gros consommateurs d'heures-télé et de communications sur portable, le court-circuit que représentent les media par rapport à la société qu'ils vivent où laquelle on les prépare, leur apporte le rêve ou l'oubli. Eliminer les media du quotidien de l'action éducative est quasiment impossible. Il devient donc indispensable de chercher à les y associer.

Pourquoi dès lors ne pas essayer d'allier ces deux influences –celle de l'École et celle des media - au bénéfice de l'éducation à travers une nouvelle déontologie active qui dépasserait très largement la déontologie passive du CSA ? Les media doivent être mis au service de l'éducation initiale et de l'éducation permanente. Or, si les techniques médiatiques (logiciels et Internet) qui ne sauraient d'ailleurs être considérées comme des panacées, entrent bien dans l'École au fur et à mesure que programmes et enseignants s'y adaptent, les media institutionnels (presse, chaînes de télévision, exploitants Internet) n'y sont guère associés en tant que tels). Ils produisent certes des éléments d'enseignement, de culture générale mais ne sont pas associés en tant que tels à la politique éducative.

Cette situation, qui fait que le normatif-éducatif claudique éternellement derrière les media en ronchonnant, n'est pas bonne. Si l'on veut y mettre fin et restaurer la maîtrise du politique, c'est-à-dire celle du peuple, sur l'éducation, il faut que les media se plient, librement si possible, à la nécessité d'un consensus éducatif national ou européen. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il est indispensable que le secteur public continue à exister dans les media. La primauté absolue de considérations économiques (ou justifiées comme telles) ne peut qu'avoir à terme des conséquences désastreuses dans le domaine éducatif. Ouverture et collaboration avec l'économie, oui parce que c'est utile voire indispensable. Domination absolue de l'argent, non parce que ça n'aurait aucun sens.

La coordination des acteurs se pose donc comme une nécessité, mais comment l'obtenir ? Comment assurer, bien au-dessus d'un ou plusieurs ministères pédagogiques, une véritable direction nationale de l'Éducation qui soit à la fois universelle, démocratique, laïque et puisse être le relais d'une politique volontariste à moyen terme ? Comment y associer les bénéficiaires de l'éducation, qu'ils soient jeunes ou adultes ? Comment assurer à la fois la permanence des principes et la flexibilité nécessaire à l'application de la politique d'un gouvernement donné ?

Il convient sans doute, tout d'abord, de créer les conditions nécessaires pour assurer une représentativité optimum des acteurs de l'éducation, dont les modes de représentation posent parfois problème.

Commençons par les fédérations de parents d'élèves. Elles souffrent d'un certain nombre de maux. Partiellement peuplées d'enseignants, elles sont également un vivier traditionnel des formations politiques qui ne se privent pas d'influencer voire dans certains cas de contrôler leurs échelons départementaux ou nationaux.

Cette situation, jointe au tabou pédagogique, peut conduire les « comités locaux » qui sont l'aile marchante des fédérations, à se désintéresser bien malgré eux des problèmes de fond pour concentrer leur action sur l'environnement local de l'école, lequel relève principalement des collectivités territoriales et non du ministère. Il conviendrait donc que, sans se désintéresser de la scène locale, recentrent leur action au niveau national et régional.

L'association des jeunes dans la conduite des établissements qui fait localement l'objet de certaines initiatives louables, laisse encore terriblement à désirer. C'est un problème difficile compte tenu du caractère fugace des générations qui se succèdent. Mais avant de vouloir absolument associer les jeunes à la gestion de la cité, peut-être faudrait-il faire en sorte qu'ils soient vraiment acteurs dans ce qui les concerne au premier chef, c'est-à-dire leur milieu de vie particulier. C'est aussi un moyen supplémentaire de les y intéresser.

Les chambres de commerce sont à la fois juges et partie, dans la mesure où elles font tourner un réseau important d'enseignement, très connu en ce qui concerne les grandes écoles (HEC, ESCP-EAP, Ecoles Supérieures de Commerce) et beaucoup moins en ce qui concerne de nombreuses écoles professionnelles dont certaines sont pourtant très réputées. La représentation des entreprises devrait donc probablement avoir un caractère plus local et ne pas se faire nécessairement par le canal des Chambres ou des Fédérations professionnelles intéresser directement les dirigeants d'entreprise au devenir des jeunes et au contact avec les enseignants et parents qui les entourent paraît en effet une bonne chose.

Les media offrent une richesse énorme sur les plans de l'éducation, du savoir, de la pédagogie, de la formation permanente. De plus en plus axés, sous l'influence de politiques aveugles ou intéressées, sur une implacable « logique » commerciale qui refuse de faire sa place à l'Homme, à sa liberté et à sa diversité, ils continuent cependant à coexister avec l'Education. Il est probablement possible de faire évoluer cette situation au bénéfice réciproque des media, en particulier écrits et de l'éducation en offrant aux premiers la possibilité d'être partenaires, de bénéficier très tôt d'un contact avec un futur public mieux formé, plus critique et plus exigeant. Encore faut-il que les dirigeants du monde des media et surtout les grands professionnels puissent s'associer à la politique éducative, lui apporter des éléments de jugement et d'anticipation sur les évolutions sociales, des outils aussi pour mieux travailler et construire. Il faut donc, là aussi, s'organiser pour faire participer.

Ce travail effectué, il devrait être envisageable de créer un Conseil National de l'Education qui se donnerait une série d'objectifs.

Le premier serait de contribuer à restaurer le primat du politique, et non de l'administration ou du commerce, dans les choix qui gouvernent la formation des futurs citoyens

Le second consisterait à envisager l'éducation comme un tout, particulier à la culture de notre nation mais associable à celle des autres dans le cadre de conditions négociées et non subies

En troisième, il s'agirait d'élaborer une charte de l'Education garantissant globalement, et non seulement au sein de la seule école publique, une véritable neutralité laïque.

Le quatrième objectif serait d'associer et de faire participer l'ensemble des acteurs de l'éducation au processus éducatif, sous la forme d'un pacte qui ait un caractère à la fois déontologique, donc défensif mais aussi offensif, pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice

Examiner chaque mesure législative concernant les jeunes sous l'angle du résultat final en termes éducatifs est, enfin, une cinquième nécessité.. C'est ainsi que des sujets comme l'adoption, le service national, l'enseignement des religions et des philosophies ou l'urbanisme, ne doivent plus échapper à une vision globale, indispensable à la construction de la société.

Un travail de réorientation de l'Outil Education Nationale semble aujourd'hui indispensable. Le mammouth est un animal sauvage, indomptable. Les éléphants sont des animaux susceptibles d'être domestiqués et dès lors, utiles et puissants. Le pari proposé consiste en quelque sorte, à remplacer un mammouth par deux éléphants.

Aujourd'hui, nous avons affaire à un ministère hypertrophié, rigide, aux principes mal assurés, souvent incohérents. Son monopole n'est qu'apparent puisque dans les domaines stratégiques où il est le plus contesté, comme l'enseignement secondaire ou supérieur, il existe des établissements privés qui s'inspirent de principes éducatifs différents et permettent aux parents de ne pas avoir à accepter un comportement ou une philosophie qui, à tort ou à raison, leur déplaît.

Il est clair tout d'abord que très souvent, ce ministère n'applique pas ses propres principes. Les « filières » sont inégalement traitées et l'enseignement général, c'est-à-dire le plus abstrait, reste la filière reine alors que les établissements professionnels ou techniques sont isolés, moins valorisés en termes d'orientation, voire considérés comme un repoussoir.

L'orientation se fait en fonction de critères bien éloignés de l'efficacité de l'intérêt des jeunes et de la demande du marché en termes de qualifications et de formations

Alors que le personnel enseignant est directement payé par l'Etat, les établissements privés sous contrat sont en fait quasiment indépendants si bien que la déontologie vis-à-vis des élèves, des familles et des enseignants n'est pas la même. Les établissements publics sont donc exposés à des contraintes plus fortes, par exemple en ce qui concerne le devenir des élèves difficiles. Pour autant, l'égalité de traitement entre les enseignants du privé et du public n'est pas assurée.

A l'instar d'autres administrations, le principe du service public sert de citadelle à des comportements qui, s'ils sont explicables, inspirent au public une rancœur tenace vis-à-vis du corps enseignant. Absences répétées sans remplacement automatique des professeurs, grèves pour des motifs non transparents et sans préavis sérieux, attitude cassante de l'administration vis-à-vis des usagers, politique d'orientation hasardeuse voire incompétente alourdissent la relation entre parents et administration scolaire.

En matière d'investissements, les gaspillages ou l'inertie dérivant de circuits beaucoup trop lourds sont souvent évidents, en particulier dans le secteur universitaire où certains décisionnaires dépourvus de toute formation de gestion font la loi avec des crédits publics. Le gouvernement par circulaires, le manque d'autorité réelle des directeurs d'établissement, la valorisation inexistante des efforts réalisés par le personnel dans un environnement souvent difficile, donnent aux relations entre les personnels enseignants ou administratifs un tour heurté, incompatible avec la bonne gestion.

L'administration du ministère est tentaculaire, d'autant plus qu'elle sert largement de refuge aux enseignants que les difficultés de leur métier ont éloignés temporairement ou définitivement de la ligne de front qu'est l'Ecole.

La sélection, en principe combattue, est largement répandue dans de nombreux lycées en dépit de sectorisations hypocrites

Au total, une immense bonne volonté et un immense dévouement au niveau du corps enseignant existent s'accompagne d'une prodigieuse aptitude de ce ministère « soviétique » dont certains s'obstinent encore à souhaiter le maintien en l'état, à générer le désenchantement et l'amertume qui le rendent souvent inopérant.

La compétence très large de centaines de milliers de fonctionnaires, leur potentiel humain et leur expérience irremplaçable sont souvent ignorés ou mal recensés, générant les désillusions dès le début de carrière et les jetant dans les bras d'un syndicalisme devenu institutionnel.

Tout cela, et le public s'en rend compte aussi bien et parfois mieux que les ministres, est profondément décevant voire, à la longue inquiétant. Dans la plupart des cas les responsables ont cependant préféré et préfèrent toujours se livrer à des exercices de communication à plus ou moins grande échelle, dont le résultat généralement nul ou homéopathique ne fait que s'ajouter à la liste des désillusions et rendent la prochaine tentative moins crédible encore.

Il est donc devenu absolument nécessaire de reprendre la problème à la base, en situant le débat à l'intérieur de la dialectique éducative et non au-dessous, et en cessant de considérer comme un donné intangible l'existence d'un ministère unique qui, baptisé du titre d'Education Nationale, ne gère en réalité qu'une partie de l'Instruction Publique.

Quelques grands axes peuvent être évoqués dans cette perspective nouvelle, qui se traduit par un certain nombre de nécessités nouvelles.

Les programmes devraient être définis en coopération avec tous les acteurs éducatifs.

Or, aujourd'hui encore, les programmes sont conçus en circuit fermé au sein de l'Education Nationale, par des Inspecteurs Généraux souvent compétents mais dans la consanguinité d'un ministère tentaculaire et sans grands rapports avec la réalité d'aujourd'hui.

Il en va ainsi par exemple des programmes de langues. En schématisant un peu, on conçoit toujours en France l'apprentissage des langues comme un exercice d'initiation à la culture d'autres pays et non comme la nécessité pratique et impérieuse pour tous de disposer d'un moyen de communication direct et performant avec d'autres peuples. Au lieu de concentrer cet apprentissage, on le saupoudre tout au long de la scolarité au motif qu'il en va de même des mathématiques ou du français. Le résultat final est la dépense de quelque 700 heures de cours par élève pour un résultat presque toujours médiocre à l'arrivée. Si l'on fait un bilan chiffré des résultats de ce type d'exercice au long des générations, on peut se faire une petite idée du gaspillage réalisé pour le seul secteur des langues et qui se chiffre par milliards d'euros..

La coordination avec les évolutions politiques est également nulle. Au moment même où certains esprits rêvent déjà d'un super-état qui engloberait la France, l'Allemagne et le « Bénélux », l'enseignement de l'allemand est en recul généralisé, celui du néerlandais inexistant sur la base de préjugés ridicules et surtout de considérations concernant bien davantage le corps enseignant que l'intérêt d'une éducation européenne. Mais ce n'est qu'un exemple, on pourrait en trouver de nombreux autres en particulier dans la structuration de l'Université, de la Recherche ou dans le caractère globalement très abstrait de notre enseignement.

Ce défaut grave et persistant devrait pouvoir s'atténuer si le principe d'une association systématique des acteurs de l'éducation à la conception générale des programmes et à leur révision à intervalles réguliers était retenu.

Le maintien d'une indépendance suffisante des programmes d'éducation par rapport à la représentation politique du moment devrait être assuré, non par le caractère mandarin de l'institution, mais par un organisme du type C.S.A. Il est d'ailleurs significatif qu'alors qu'il a été jugé nécessaire d'établir un tel Conseil pour l'audiovisuel, l'Education, qui est un problème autrement plus large, n'a pas bénéficié de la même sollicitude du législateur.

Le dédoublement de l'actuel ministère de l'Education Nationale en deux ministères serait nous semble-t-il une idée intéressante.

Un ministère de l'enseignement éducatif, travaillerait principalement en partenariat avec les familles et les collectivités locales en axant son action essentiellement sur l'éducation, en particulier dans les premières années de l'Ecole

Un ministère des formations opérerait, lui, en partenariat surtout avec les entreprises et en utilisant des méthodes d'apprentissage qui ne soient pas nécessairement décalquées sur celles de l'enseignement général.

Pourquoi deux ministères ?

Parce que le méga-ministère actuel se noie dans les problèmes de gestion qu'il est mal armé pour résoudre, avec un processus de décision anormalement lent. Il est d'autre part devenu proportionnellement beaucoup trop lourd en relation avec la fonction publique dans son ensemble. Nul cornac ne peut plus conduire le fameux mammoth et *a fortiori* s'en faire obéir. Cela ne saurait, nous semble-t-il, être considéré comme un bien.

Parce qu'il convient de mettre l'accent sur l'éducation pendant la première partie de la vie d'un jeune, sur les formations au fur et à mesure qu'il avance en âge mais aussi en tenant compte de la personnalité de chacun. Il n'est possible de passer de l'éducation et de l'enseignement collectif « à la tonne » à un enseignement modulaire qu'en raccourcissant la touche et en rendant de la flexibilité au système par l'alternance entre deux modes de progression.

Parce que les partenariats respectifs avec les autres acteurs de l'éducation en seraient facilités. L'éducation associe en effet la famille, la collectivité, l'international ; la formation, davantage les entreprises ou les media. Les synergies joueront mieux avec les rapprochements.

Parce que les méthodes ne sont pas les mêmes. Autant les matières fondatrices et l'éducation s'accommodent de méthodes de type traditionnel, autant les formations ou ce qui devrait en relever comme l'enseignement des langues, du sports, des arts, y sont très mal adaptées d'autant plus que les enseignants sont souvent les mêmes. Il en va de même de la docimologie : qu'y a-t-il au fond de plus ridicule que des Français faisant passer des examens de langue étrangère à d'autres Français ?

Parce qu'un ministère des Formations pourra utilement concentrer son action sur l'obtention d'un résultat donné dans un temps donné, en alternance soit avec l'extérieur soit en interne, avec le processus d'éducation qui a lui, vocation à être continu. La personnalisation des parcours éducatifs serait donc facilitée par la complémentarité des institutions, des méthodes.

Cet outil permettrait la mise en place d'un « rail en biseau » de l'éducation, permettant une transition souple et progressive entre l'âge de l'éducation et celui des formations. Les méthodes d'utilisation du temps, les programmes, l'évaluation des résultats évoluent pour se rapprocher de la vie active. L'esprit de la formation n'est pas le même que celui de l'éducation stricto sensu et il convient d'accompagner le processus de maturation de la personnalité. Mais il doit y avoir transition continue, les actions de formation occupant dans le temps de l'élève une part proportionnellement de plus en plus importante.

Cette transition progressive et variable en fonction de l'orientation d'un jeune permettrait aussi à terme de finir avec l'hypocrisie du système actuel, qui pratique en fait une sélection externe ou interne sans oser le dire. Le dédoublement des ministères supprimerait la hiérarchisation entre enseignement général et enseignement technique et professionnel, ces derniers relevant davantage de la formation pour une cohorte donnée.

Rien n'empêche cependant la mise en place d'alternances pendant le cursus scolaire d'un élève qui peut ainsi trouver plus facilement son équilibre.

La découverte et à l'adaptation à l'abstrait, qui constitue la dominante de l'enseignement général, se fait en effet souvent tardivement dans la vie alors que la généralisation d'un tronc commun forcément dominé par l'enseignement général, pousse en sens contraire. C'est probablement l'une des causes de l'échec scolaire qui procède souvent davantage de l'ennui en classe et du manque de motivation que de l'incapacité à suivre dans l'absolu. En permettant à un élève de « basculer » au bon moment et pour la durée qu'il faut dans un processus de formation, quitte à revenir un peu plus tard terminer ses études au sein de l'enseignement éducatif, on éviterait dans une large mesure les pertes de temps, les risques d'échec et à travers eux, de dérive sociale.

Malgré ses dénégations, l'appareil de l'« Education Nationale » pratique encore aujourd'hui une sorte de ségrégation interne : **les enseignements professionnels et techniques sont victimes d'une sorte d'apartheid interne**, non officiel certes mais qui découle nécessairement d'un certain nombre de réalités.

Ainsi, les établissements techniques se situent généralement au cœur d'un périmètre de densification urbanistique lourde, lequel a pour effet inévitable de concentrer les problèmes de vie en commun et aussi la difficulté des jeunes à entreprendre et à poursuivre des études générales

Leurs effectifs sont importants, car la nécessité, dans les établissements techniques, de mettre en place des locaux spécifiques et des équipements techniques relativement coûteux a conduit à vouloir « amortir » ces investissements sur un plus grand nombre d'élèves.

Leur collaboration avec les entreprises est imparfaite et l'adaptation des programmes discutable, car l'Education Nationale nourrit un préjugé tenace vis-à-vis de l'entreprise, jugée par essence corruptrice et exploiteuse

Les établissements techniques et professionnels sont rarement jumelés à des établissements d'enseignement général, ce qui nourrit l'apartheid et diminue les opportunités de passerelles pour les réorientations des jeunes

L'encadrement non pédagogique est insuffisant, compte tenu entre autres de la taille des établissements.

Enfin et surtout le « système EN », dans ses actuelles fonctions d'orientation, continue à dévaloriser ce type d'enseignement tant vis-à-vis des parents que des élèves eux-mêmes. Un dangereux cercle vicieux s'est mis en place, les parents conditionnés par l'état d'esprit général tendant à refuser l'évolution de leurs enfants vers des filières que l'opinion générale considère sans avenir. Les entreprises, en ne jouant pas vraiment le jeu de la promotion interne, contribuent aussi au maintien de ce regrettable état de choses qui dépasse très largement, une fois de plus, le seul ministère.

L'« Education Nationale » n'ayant pas le monopole de l'enseignement, elle ne saurait de toutes façons empêcher les parents de faire échapper leurs enfants à ce qu'ils considèrent comme un danger, à savoir la présence de leur enfant en LEP ou LET « lourd » en jouant sur les secteurs ou l'enseignement privé, ce qui provoque une concentration des éléments les plus difficiles dans certains établissements.

Il importe dès lors de prendre le contre-pied de ces différentes difficultés, d'une part en dédoublant éducation et formation, d'autre part en revoyant complètement le système d'articulation avec les mondes de l'entreprise et celui des collectivités locales, qui doivent être réellement associés à la gestion des établissements. En effet, les collectivités ont la main sur l'urbanisme et les entreprises sur la pertinence formation/emploi, qui sont les problèmes principaux

Mais il faudrait aussi interdire la ségrégation scolaire dans les secteurs difficiles, c'est-à-dire la création ou le maintien d'établissements qui ne soient pas mixtes, donc où les classes techniques ou professionnelles ne soient pas doublées par des classes d'enseignement général dans le même établissement.

Enfin il reste à étudier les cartes scolaires sur des critères qualitatifs et non seulement quantitatifs.

Une ouverture réelle à l'international dans notre système éducatif est elle aussi devenue nécessaire. Le général de Gaulle le disait, il ne suffit pas de sauter sur sa chaise comme un cabri en criant « l'Europe ! l'Europe ! » Il faut, si l'on souhaite être derrière le discours européen, mettre en place une éducation internationale. Or, c'est loin d'être le cas, même en matière d'enseignement.

Si l'on voulait être cohérent avec l'avancée vers une forme d'intégration européenne, les lycées internationaux, seule formule qui permet d'ouvrir vraiment un enseignement en plusieurs langues, gratuitement, à tous les élèves en mesure de le suivre, devraient se généraliser en allemand, anglais, néerlandais, italien, espagnol. L'« Europe » devrait d'ailleurs aussi s'en préoccuper et pousser à la roue dans l'esprit de ce qui fut fait à l'époque du Traité Franco-Allemand. Or, le nombre de ces établissements stagne dans le meilleur des cas. Seule la formule des sections internationales se développe quelque peu mais elle est handicapée, précisément, par son caractère payant qui la place dans le collimateur de certains enseignants et associations de parents d'élèves. Cela n'est d'ailleurs pas entièrement injustifié même si leur existence ne concerne qu'un nombre relativement très faible de familles. Et si cette formule, la seule efficace car elle permet de faire la liaison directe avec l'enseignement supérieur étranger, ne se généralise pas, c'est qu'elle implique une autre vision des choses de la part du ministère et aussi une prise en compte par les Régions, porteuses aujourd'hui de la logistique lycéenne.

D'autre part, alors que la France est le seul pays du monde à disposer sur tous les continents de parcelles du territoire national qui pourraient servir de base à des coopérations éducatives et culturelles étendues, on semble se limiter à discuter à perte de vue de questions statutaires concernant ces territoires, en pratiquant avec masochisme une politique de la peau de chagrin qui ne débouche sur rien de positif. Pourtant, en implantant sur ces territoires, en coopération avec les pays voisins, des plates-formes éducatives, on les valoriserait au contraire. On irait à la rencontre de légitimes ambitions locales et on apaiserait des voisins riches mais dépendants d'un autre univers culturel comme l'Australie et la Nouvelle-Zélande ou pauvres économiquement mais riches d'une culture originale comme dans la Caraïbe. Et cependant, les uns et les autres sont demandeurs d'éducation, tout comme nos propres territoires.

N'oublions pas non plus le facteur humain, qui reste essentiel car les acteurs de l'éducation ne peuvent s'exprimer qu'avec une motivation forte. Ainsi, un nouveau statut de l'enseignant, permettant la revalorisation de la profession et la récompense du mérite devient indispensable. Il est clair qu'au fil des temps la condition des fameux hussards noirs, qui n'étaient peut-être pas fort bien payés mais bénéficiaient de l'estime universelle et d'un prestige certain, s'est bien dégradée.

Petit à petit, l'image de l'enseignant s'est ternie aux yeux du public comme aux siens propres. Ternie à cause des absences répétées en cours, des postes non pourvus, des grèves à répétition et parfois lors d'examens importants, des décisions aberrantes de certains services de l'éducation nationale, de l'attitude cassante ou au contraire trop souple de certains chefs d'établissement.

Les enseignants d'aujourd'hui exercent un métier stressant. Ils sont en butte à une attitude souvent injuste quand elle n'est pas agressive des parents et des enseignés, vivent dans un monde clos régi par des circulaires plus ou moins irréalistes.

Il est grand temps de leur restituer la considération, la protection, la carrière auxquelles ils ont droit. C'est possible en diversifiant leurs possibilités d'évolution, en introduisant un facteur de mobilité plus fort, en récompensant au mérite et non en fonction de l'ancienneté, de l'appartenance syndicale ou autre, ou de leur docilité au système.

Les enseignants, comme la plupart des professionnels que leur métier contraint à prendre des risques physiques et moraux réels, sont en butte à l'évolution actuelle. Celle-ci tend à faire peser la charge de la preuve sur ceux qui font quelque chose et non sur ceux qui portent des jugements ou exigent des prestations, car l'argent du consommateur ou du contribuable est censé donner tous les droits. S'il ne peut être question de couvrir a priori d'éventuels manquements à la déontologie professionnelle, il n'est pas moins aberrant de faire comme aujourd'hui, la part belle aux comportements déviants de certains parents et élèves, ce qui rend la profession de plus en plus insupportable avec les années et génère la prolifération de l'absentéisme, défense traditionnelle du fonctionnaire.

Le traitement des « cas difficiles » fait l'objet d'une hypocrisie généralisée, le ministère se refusant dans la pratique à tenir la balance égale entre les établissements publics et privés sous contrat.

Il y a donc lieu d'offrir à l'enseignant, en échange d'une rigueur plus grande dans la gestion des établissements et d'une véritable autorité donnée à leurs chefs, un statut qui le protège physiquement, le sécurise moralement et fasse largement intervenir le mérite dans son développement de carrière. La possibilité de ne pas faire éternellement partie d'un moule unique mais de pouvoir évoluer entre différents pôles d'excellence : international et national, formation et éducation générale ou différents points de référence suivant les collectivités locales pilotes, devrait apporter un plus aux motivations des enseignants et plus généralement des personnels éducatifs.

Un internat modernisé offre lui aussi des perspectives qui, si elles ne sont pas universelles, permettraient de soulager ponctuellement certains problèmes. Ainsi, il pourrait apporter un élément de solution au déficit éducatif familial et aux problèmes d'urbanisme que personne ne souhaite pour l'instant résoudre malgré des discours d'opéra qui ne changent pas grand 'chose sur le terrain.

Des règles de financement ubuesques ont quasiment réussi à démanteler ce pan entier de l'éducation au moment même où le besoin s'en fait le plus sentir. En effet, l'internat public ou sous contrat, modernisé, offrirait aujourd'hui, comme il l'a fait dans le passé et pour les mêmes raisons, à des jeunes privés d'un milieu familial positif, la possibilité de bénéficier de la tranquillité, de l'exemple social, d'un bon niveau d'études et d'une possibilité de bonne intégration dans la société française, toutes choses dont ils peuvent être privés. Il pourrait dans certains cas remédier aux inconvénients de la surdensification en ZEP en délocalisant une partie du problème.

Tout le monde est d'accord sur cette analyse mais les mécanismes de subventionnement étant calés sur des critères géographiques et la clientèle d'un internat étant par définition d'origines diverses, il est aujourd'hui impossible aux établissements d'assurer l'équilibre financier souhaité. Quant aux investissements, c'est à qui ne s'en chargera pas. La région paraît être l'échelon pertinent pour réaliser un programme expérimental de construction d'internats à dominante technique ou professionnelle. Il convient en effet de vérifier ce que le bon sens indique, c'est-à-dire qu'en attendant que des conceptions d'urbanisme plus raisonnables que celles qui prévalent actuellement se fassent jour, un certain nombre de familles devraient être intéressées à assurer l'éducation de leurs enfants dans un internat public. Il y bénéficiera d'un milieu protégé mais ouvert, où le supplément éducatif sera consistant par rapport au collège ou LEP surchargé de banlieue qu'on pourrait lui proposer si le jeune ne réussit pas trop bien dans l'enseignement général.

N'oublions pas non plus les accompagnants, les auxiliaires de l'éducation.

Il est stupéfiant de constater qu'au moment où l'on prend conscience que l'enseignant, tout en ayant un rôle éducatif global, ne saurait être un homme ou une femme-orchestre capable d'assurer à la fois discipline, enseignement et éducation, le besoin d'une assistance éducative sur le terrain est nié par les responsables de la politique de l'enseignement. Ceux qu'on avait coutume d'appeler des « pions » ont leur raison d'être, s'agissant d'un métier qui, comme beaucoup d'autres à l'heure actuelle, a besoin non d'être nié ou renié mais d'être revalorisé sous peine de déboires bien plus graves que les coûts de la revalorisation.

Ce métier pourrait alors s'intégrer dans une chaîne d'accompagnement et d'assistance du corps enseignant, qu'il soit spécialisé dans les formations ou dans l'éducation générale, au même titre que les assistants sociaux spécialisés ou les assistants médicaux. Cette chaîne, proche au quotidien des jeunes, doit pouvoir contribuer à l'application du principe de personnalisation de l'éducation, à condition que ses membres puissent bénéficier d'un cadre, d'une formation permanente et surtout d'une intégration dans la politique générale de l'éducation.

L'orientation a elle aussi besoin d'être réorientée pour devenir un partenariat et non plus un quasi-monopole

On ne saurait être juge et partie. Ce n'est pas le métier d'un ministère de l'Instruction Publique que d'orienter et ce pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, les fonctionnaires et tout spécialement les enseignants n'ont pas de compétence particulière pour guider l'avenir des jeunes dans une économie de plus en plus libérale et privée. Il est en effet nécessaire, pour assurer à bon escient et avec efficacité d'entrer en sympathie avec les entreprises, de connaître leurs besoins actuels et futurs et de chercher à les satisfaire en termes de ressources humaines.

D'autre part il y a d'autres priorités pour l'Instruction Publique, assoiffée de budgets supplémentaires, que d'investir dans un métier qui n'est pas le sien alors que des pans entiers de sa responsabilité, souvent bien plus essentiels, ne sont pas assurés faute d'occupation des postes.

Ensuite, il est fondamentalement dangereux qu'une administration dotée de centaines de milliers de fonctionnaires fasse elle-même le marketing de ses propres produits, si l'on ose ainsi s'exprimer. En effet, la tentation est grande d'orienter en fonction de ses propres contraintes internes, réelles ou supposées, l'avenir des personnes orientées. C'est ainsi que de nombreux jeunes sont poussés vers des filières trop longues, sans avenir ou sans crédibilité sur le marché du travail, car il serait trop difficile pour l'Instruction Publique de mettre en cause son propre fonctionnement et ses propres prestations.

Il n'est bien sûr nullement question que le travail déjà réalisé dans ce domaine soit perdu, bien au contraire. Mais l'orientation est l'une des portes par lesquelles la vraie vie doit rentrer dans le monde clos de l'éducation. C'est l'un des postes frontière où la valeur ajoutée accumulée devra s'échanger contre une position dans la société. Elle est aussi le senseur qui doit permettre à une Education Nationale rénovée de sentir les nécessités, de penser ou de repenser ses « produits » pour assurer l'adéquation entre l'enseignement et ce que la collectivité dans son ensemble en attend. Il est donc nécessaire qu'elle fasse intervenir, structurellement et professionnellement, ceux qui recevront les jeunes dans leur entreprise ou leur service d'intérêt général.

L'orientation doit donc être le fait d'un organisme indépendant, coopératif et suffisamment déconcentré pour assurer une adéquation maximum au marché du travail national et local.

Il devrait être géré paritairement et avoir la double vocation d'aider les jeunes à optimiser leurs chances de satisfaire à la fois leur vocation et la nécessité de gagner leur vie mais aussi de faire en sorte que les formations et la base éducative proposées prennent en compte les réalités sociales. Il doit être mis fin à l'ambiguïté du terme orientation qui peut aujourd'hui s'appliquer tant à l'orientation « scolaire » qu'à l'orientation professionnelle, aussi bien qu'à la multiplicité des organismes réputés compétents dans ce domaine et qui ne peut que générer une certaine incompétence et le gaspillage de moyens humains et financiers.

Un organisme puissant, neutre, travaillant sur le long terme, disposant d'une vue globale à l'échelle européenne et disposant d'une relation constante avec l'ANPE, serait très probablement une solution intéressante.

Le principe d'une éducation permanente serait la clé de voûte d'une politique éducative. Il dépasse largement le simple sujet de la formation professionnelle des adultes. Il s'agit en effet de prendre en compte le fait que si notre société en tant que telle n'évolue peut-être pas si vite qu'on le croit, elle est néanmoins soumise à des évolutions techniques de plus en plus rapides et qui semblent, dans certains cas, de moins en moins maîtrisables.

Ces évolutions introduisent des rapports de force économiques ou politiques de plus en plus dangereux en tant qu'ils concentrent le pouvoir économique, médiatique, militaire en un petit nombre de mains.

La surinformation tend à rendre les opinions publiques de plus en plus volatiles, en tant que le public et souvent aussi les responsables ne prennent plus le temps d'informer leur jugement de façon correcte. Le recul n'est plus suffisant, les modes politiques l'emportent sur les fondamentaux et la réflexion sur les acquis et le but des choses. La propagande se donne libre cours sur ce terrain fertile.

On en revient aux fondamentaux de l'éducation bien sûr mais aussi au constat que la « piqûre de rappel » régulière est probablement de plus en plus nécessaire. Faut-il se contenter de faire confiance, comme semblent le faire les Américains, aux vertus combinées de la démocratie formelle et du libéralisme pour protéger le monde des dérives économiques et politiques ? Sans doute pas et c'est pourquoi apporter de façon permanente, structurée et organisée, à un vaste public, des éléments de jugement objectifs et neutres de formation du jugement, paraît de plus en plus indispensable.

Bien des questions politiques de la plus grande importance doivent aujourd'hui être débattues et tranchées. Il y a le devenir de la culture latine et d'un projet mondial de société alternatif au libéralisme anglo-saxon.

Il y a la non-prise en compte persistante des données écologiques mondiales. Il y a la nécessité d'envisager de nouveaux modèles de développement, en particulier pour les pays les plus pauvres. Il y a la fragilité intrinsèque du système financier international. Bien d'autres épées de Damoclès sont suspendues au dessus de quelques milliards de têtes et des nôtres en particulier.

Comment nos citoyens pourront-ils intervenir de la façon la plus pertinente dans des choix qui les concernent au premier chef, si on ne leur offre pas en permanence, non seulement des clés pour comprendre mais aussi des éléments normatifs ?

Ne pas le faire revient à occulter le débat et à les pousser à prendre au travers de leurs choix politiques des décisions hâtives et parfois contre-productives. Les exemples des non-débats sur les questions importantes qui servent de contrepoint aux questions secondaires abondamment médiatisées se multiplient.

La tendance n'est pas irréversible. Si nous voulons reprendre confiance en nous-mêmes, affirmer sans crainte nos valeurs et les propager, il nous faut galvaniser les forces de la nation et l'éducation permanente, librement consentie, en est un puissant vecteur.

Elle s'oppose aussi bien à l'endoctrinement politique de type classique qu'à l'avachissement culturel qui est l'aboutissement inévitable du modèle libéral-européen qu'on nous propose actuellement.

Elle est aussi l'illustration du caractère essentiel de l'éducation - et non seulement de l'enseignement- aussi indispensable au citoyen que l'exercice l'est au corps. Dès lors, il est temps de restituer à celle-ci son architecture, de valoriser ses acteurs anciens et nouveaux et de lui réserver avec discernement des moyens importants mais efficacement pensés et contrôlés dans leur utilisation. Il y a là un vrai choix politique, l'un des plus importants qu'un gouvernement puisse faire.